

Sans mentir / à vrai dire, sans rire / pour parler sérieusement... : étude de quelques adverbiaux formés de constituants antonymes (en français préclassique et classique)

Notre proposition se situe dans la problématique du point *c* de l'appel à communication : syntaxe intra- et interpropositionnelle, macrosyntaxe. Nous envisageons d'aborder la question de l'antonymie à propos d'adverbiaux exophrastiques qui entrent dans la sous-classe des illocutifs¹ ; nous nous intéresserons plus précisément à ceux qui indiquent que les partenaires de l'acte illocutoire parlent avec sérieux : *sans rire* par exemple, ou de façon véridique : *sans mentir, sincèrement, pour être franc/sincère, à/pour parler franchement...*

Nous rendons compte dans la section 1 de nos premières observations, qui portent sur le français contemporain, avant de présenter le travail que nous mènerons sur des états anciens du français.

1. Français contemporain

1.1. Il existe des expressions qui, prises isolément, apparaissent comme des antonymes des formes citées ; par exemple, *sans rire/déconner/blaguer* s'opposent d'une part à des séquences comprenant le même verbe (*pour rire / déconner / blaguer ; en riant / déconnant / blaguant*), d'autre part à des séquences en *sans* comprenant un antonyme de *rire/déconner/blaguer* : *sans parler sérieusement* par exemple². Quant à *sincèrement* et *franchement*, ils s'opposent à *hypocritement, faussement...* Cependant (et ceci a été souvent signalé³), ces séquences ne fonctionnent jamais comme illocutifs (ils sont toujours, semble-t-il, endophrastiques) : les illocutifs vont toujours dans le sens de ce principe général qui veut que le locuteur présente son énonciation comme sincère et sérieuse.

1.2. En revanche, on peut mettre en parallèle des adverbiaux formés sur un même modèle – à savoir : préposition + infinitif (l'infinitif pouvant régir un ou des compléments) – et dont les constituants s'opposent terme à terme (d'une façon qu'il faudrait cependant préciser). D'un côté, nous avons des séquences formées sur une double négation, de l'autre, des séquences dont les composants sont de polarité positive :

- les premières sont formées de la préposition *sans* et d'un verbe négatif (en ce sens qu'il signifie une façon de parler non conforme aux maximes conversationnelles) ;
- les séquences « positives » sont, elles, composées d'une préposition de sens non négatif et d'un verbe qui signifie une énonciation véridique ou sérieuse.

Ainsi, dans le groupe d'adverbiaux concernant la véracité de l'énonciation, face à *sans mentir* nous trouvons les séquences positives à *dire vrai, à vrai dire, à dire le vrai/la vérité, pour dire vrai/le vrai/ la vérité*. Dans l'autre sous-groupe, face à *sans rire/déconner/blaguer*, nous avons à *pour parler sérieusement*.

¹ « Les **adverbes illocutifs** permettent au locuteur de caractériser l'acte illocutoire, c'est-à-dire l'acte qu'il tend à réaliser au travers de la simple production de son message, en disant quelque chose des partenaires de cet acte, en l'occurrence de lui-même en tant que locuteur, ou de son interlocuteur. Par là-même, les adverbes illocutifs (...) donnent des instructions à l'**interlocuteur**, instructions qui sont liées à son intention de communiquer, à sa visée de discours. » (Guimier 1996 : 141).

² On ne voit pas en revanche d'adverbe en *-ment* qui pourrait être l'antonyme de *sérieusement*.

³ cf. par ex. Nolke 1993 : 98-99 ; Molinier 2009 : 11, note 3.

On pourrait s'attendre à ce que dans chacun des deux sous-groupes (véracité et sérieux), les séquences formées sur une double négation et les séquences formées d'éléments de polarité positive soient, de par leur sens compositionnel, synonymes. Or, d'une part, les propriétés syntaxiques divergent : les illocutifs en *sans* + verbe négatif peuvent apparaître dans des interrogatives, alors que la compatibilité des séquences positives à *vrai dire, pour parler sérieusement, pour être franc*⁴ avec ce type de phrase semble limitée aux questions rhétoriques⁵ et aux demandes de confirmation⁶. D'autre part, on peut facilement mettre en évidence, pour les adverbiaux concernant la véracité de l'énonciation, que la synonymie entre les deux types de séquences est tout au plus partielle : en effet, dans certains cas, il est impossible de substituer *sans mentir* à une séquence positive ; ainsi dans l'exemple suivant, où l'énoncé débutant par *à vrai dire* s'oppose à l'orientation argumentative de ce qui précède :

Pourquoi celui-là [un automobiliste en colère] ne l'avait-il pas traité de sodomite, comme tout le monde ? Pourquoi (...) « besogneux » et pourquoi « populiste » ? Henri ne savait pas trop bien ce que signifiait ce mot. *Pour dire vrai*, pas du tout. Mais ce devait être sérieux (Fallet, TLFi, sv. *vrai*)

?? ... ce mot. *Sans mentir*, pas du tout.

De plus, *sans mentir* semble toujours supprimable, ce qui n'est pas toujours le cas pour les séquences positives correspondantes : dans l'exemple précédent, la suppression de l'adverbial rend l'énoncé incohérent.

Les descriptions lexicographiques⁷ permettent de rendre compte de ces divergences entre *sans mentir* et les séquences positives correspondantes : elles attribuent en effet aux à ces dernières un rôle spécifique, consistant à introduire un énoncé apportant une restriction, une précision, une explication à ce qui précède.

Ces adverbiaux s'apparenteraient donc aux conjonctifs⁸, qui ont pour propriété de nécessiter « la présence d'une suite textuelle dans leur antécédence » et ont « pour fonction d'assurer la connection entre cet antécédent textuel et l'énoncé auquel ils sont incidents. » (Guimier 1996 : 125)⁹.

Cette description est sans doute à amender (elle ne permet pas par exemple de rendre compte des emplois en tête de réponse à une question totale¹⁰), mais il paraît clair qu'il y a là une différence importante avec *sans mentir* : conformément à son sens compositionnel, cet adverbial permet au locuteur de rejeter le doute que son interlocuteur pourrait avoir sur la

⁴ Cf. par ex. Molinier et Levrier 2000 : 37 et Molinier 2009 : 12.

⁵ « ... cette pauvre Mme Tavernier, elle ne prenait pas assez l'air, voilà ce que c'était. *À vrai dire*, pourquoi serait-elle sortie, n'était le désir de constater qu'elle était devenue respectable et respectée ? Son bonheur était dans la maison, « le château », avec cet homme qui avait besoin d'elle... » (Aragon, dans Frantext)

⁶ « Dona Prouhèze. Ainsi toutes ces choses autour de nous qui font semblant d'être présentes, *à dire vrai* elles sont passées ? Don Camille. Ne sens-tu pas à quel point toi et moi déjà nous en sommes mystérieusement disjoints ? » (Claudel, dans Frantext)

⁷ Nous avons consulté les dictionnaires suivants : *Trésor de la langue française informatisé, Lexis, Nouveau petit Robert, Dictionnaire de l'Académie française* (9^e éd.).

⁸ Les conjonctifs sont en général compatibles avec les phrases interrogatives et impératives mais Guimier 1996 : 132 signale qu'il peut y avoir des « contraintes particulières, liées au sémantisme de tel ou tel élément de la classe ».

⁹ Ceci n'exclut pas cependant que le sens compositionnel se maintienne, auquel cas ces séquences appartiendraient à la fois aux illocutifs et aux conjonctifs.

¹⁰ Dans ce cas, il semble que l'adverbial introduise une réponse que le locuteur juge peu satisfaisante pour son interlocuteur : « (...) On devrait se comporter avec les êtres qu'on aime comme s'ils allaient mourir demain... Qu'en pensez-vous ? – *À vrai dire*... de nous comporter chaque jour comme si les autres allaient mourir n'arrangerait pas leurs affaires ni les nôtres, à la longue. (...) » (Bianciotti, dans Frantext)

véracité de son dire et, si *sans mentir* est en phrase interrogative, de demander à son interlocuteur de répondre ou de confirmer sans mensonge.

2. Français préclassique et classique

Nos observations porteront sur les périodes du français préclassique et classique, périodes où les formes sont diversifiées ; en effet, outre les séquences qui sont en usage en français contemporain, on relève : *à parler avec vérité, pour en parler avec vérité, à parler vrai, à vous parler vrai, à/pour ne pas/point mentir, sans en mentir...* Notre corpus de textes sera constitué à partir de Frantext (à l'exclusion cependant des textes en vers).

Notre objectif sera d'abord de constituer une liste des illocutifs du type préposition + infinitif (régissant éventuellement un complément) puis de comparer le fonctionnement des illocutifs formés sur une double négation à ceux qui sont composés d'éléments de polarité positive.

Concernant le fonctionnement des séquences, à défaut de pouvoir mettre en oeuvre les procédures qui, pour l'étude d'expressions dans un état de langue contemporain, permettent de mettre en relief les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de chacune, nous observerons :

- la position des séquences et leur incidence¹¹ ;
- les types de phrases dans lesquels elles apparaissent ;
- les actes de discours qu'elles permettent de réaliser.

La question essentielle sera de voir dans quelle mesure le fonctionnement de la séquence peut être mis en corrélation avec la formation de la séquence (formation sur une double négation ou sur des composants positifs).

Bibliographie sommaire

- DONAIRE, M. L. (2006), Les dialogues intérieurs à la langue, *Le Français moderne*, 74, 61-73.
- GUIMIER, C. (1996), *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Gap/Paris : Ophrys.
- HERMOSO, A. (2009), *Personnellement et franchement : deux attitudes énonciatives*, *Langue française*, 161, 32-38.
- MARTIN, R. (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris : Klincksieck.
- MOLINIER, C. (2009), Les adverbes d'énonciation : comment les définir et les sous-classifier, *Langue française*, 161, 9-21.
- NEF, F. et NØLKE, H. (1982), À propos des modalisateurs d'énonciation, *Revue Romane*, numéro XVII, p. 34-54.
- NØLKE, H. (1993), *Le regard du locuteur*, Paris : Kimé.
- ROSSARI, C. (2002), Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes, *Cahiers de linguistique française*, 24, 11-44.

¹¹ Au sens que lui donne Guimier 1996 : 3, à la suite de Guillaume : « L'**incidence** (...) a trait au **support syntaxique** du mot, à l'unité linguistique à laquelle il est rattaché dans la phrase. »

1. Dans cette communication, nous examinerons les rendements sémantiques du préfixe *anti-* dans les dérivés sur base nominale (*antirides*, *antihéros*) et adjectivale (*antitussif*, *antiromantique*). Dans les dérivés dénominaux, on lui reconnaît généralement deux valeurs sémantiques, illustrées par les deux occurrences suivantes :

- (1) Il y a, dans Manhattan, plus de deux mille instituts de dermatologie, de salons **anti-rides**, de praticiens du cuir chevelu, masseurs, ondateurs et chirurgiens plastiques, spécialistes de l'excision du double menton, [...]. [Frantext, MORAND]
- (2) Scandaleux Mercurio, conteur de balivernes, **antihéros** que n'anime nul esprit de sacrifice non plus qu'aucune dévotion à quelque cause juste ou injuste, mais qui se risque par jeu ! [Frantext, LEIRIS]

En (1), le préfixe prend une valeur adversative (*anti*₁₋) et le dérivé se glose par 'Qui prévient/agit contre la notion désignée par N'. En (2), le préfixe traduit une valeur antonymique (*anti*₂₋), ce qui se traduit en première approximation par 'Qui est le contraire de N'. Alors que la valeur adversative est relativement bien décrite dans la littérature (Rey 1968 ; Fradin 1997a, 1997b), les dérivés à valeur antonymique (*anti*₂N) ont été peu étudiés jusqu'à présent. Nous axerons donc notre communication principalement sur la valeur antonymique des dérivés *anti*N et chercherons à examiner dans quelle mesure cette valeur peut se retrouver dans certains dérivés déadjectivaux (voir *infra* § 5).

2. Partant d'exemples authentiques, nous précisons la notion d'antonymie dans des dérivés comme *antihéros* ou *antiroman*. L'analyse de faits empiriques semble indiquer que *anti*₂₋ agit sur l'intension de N, en annulant certaines qualités prototypiques (au sens de Kleiber 1990). Plutôt que de dire que *anti*₂₋ construit des « contraires », il est dès lors plus exact de soutenir que les *anti*₂N désignent des objets qui appartiennent *en extension* à la classe des "N", tout en se démarquant d'eux par le fait qu'ils ne possèdent pas tous les traits qui sont prototypiquement associés aux objets-de-discours dénotés par N. Le terme *antihéros* en (2) permet ainsi de dénommer une personne au comportement héroïque peu commun : plusieurs traits prototypiques de ce que devrait être un héros sont explicitement niés (*avoir l'esprit de sacrifice, de la dévotion à une cause*), d'autres sont ajoutés (*se risquer par jeu*) et justifient de ce fait le prédicat catégorisateur *antihéros*.

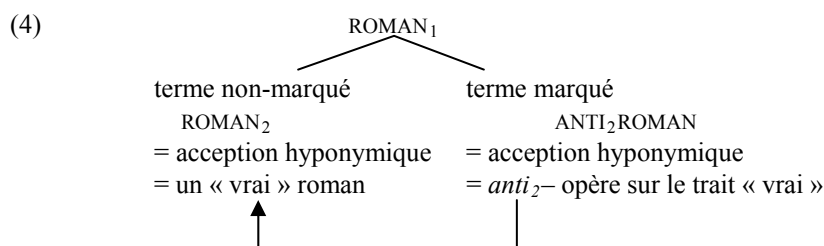
3. Les candidats au statut de base dérivationnelle dans les dérivés *anti*₂N appartiennent à la catégorie des Types (*i.e.* des objets-de-discours intensionnels, Berrendonner 2002). Le préfixe *anti*₂₋, en opérant sur un nom de Type, peut être décrit comme un opérateur de modification intensionnelle qui annule ou renverse certains des traits sémantiques de N, considérés comme prototypiques. A ce propos, il est intéressant de souligner que de façon quasiment systématique, on trouve dans l'entourage proche du dérivé *anti*₂N des indices qui corroborent l'hypothèse que les *anti*₂N désignent des objets-de-discours non-conformes au Type. Ainsi la forte présence de paraphrases descriptives qui visent à expliciter l'écart par rapport au Type dénoté par N :

- (3) <à propos de Rosemonde, créatrice de colliers> Elle aime le jade, particulièrement le jade ancien de Chine [...]. Parfois, elle en fait le pendentif d'un de ces grands colliers agrémentés de grosses perles ou de lourdes pierres. Septante de ces créations récentes, qu'elle nomme aussi **anticolliers parce qu'**ils sont parfois difficiles à porter vu leur poids, sont exposés à Lausanne. [presse, *Fémina*, 7 novembre 2004]

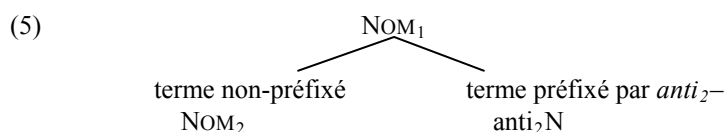
L'usage normal d'un collier – les *qualia téléiques* (Fradin 1997a : 88) – consiste à être porté, et c'est précisément sur ce trait qu'opère *anti*₂₋. La glose explicative en « parce que... » sert de justification *a posteriori* pour expliquer le recours à un prédicat catégorisateur *anti*₂N.

4. La relation entre N et *anti*₂N est à la fois une relation d'*antonymie* (traits « inversés ») et une relation d'*inclusion logique* (structure sémique identique). De ce fait, on peut soutenir l'hypothèse que les *anti*₂N sont des hyponymes de N. Le morphème *anti*₂₋ est un opérateur

qui signifie « qui est non-conforme au Type », au même titre qu'un qualificatif comme « faux » (cf. par exemple, *un faux col*) :



Sur le plan du système linguistique, la préfixation en *anti*₂- opère donc clairement une modification de la structure de la langue, puisque, par la même occasion, N devient polysémique et fonctionne tantôt comme hyperonyme (NOM₁), tantôt comme hyponyme (NOM₂) :



Plutôt que de décrire son fonctionnement sémantique en termes d'annulation de certains traits, il est plus judicieux de décrire *anti*₂- comme un opérateur qui signale la « non-conformité au Type » et permet la création d'un hyponyme de *N*.

5. En ce qui concerne les dérivés à base adjectivale, Corbin (1980 : 201 *sq.*) les considère comme des équivalents stricts (tant syntaxiques que sémantiques) d'un dérivé *antiN* et justifie cette analyse par l'existence d'emplois homonymes. Sans discuter la validité de cette hypothèse sur le plan dérivationnel, nous insistons sur le fait que cette description ne rend compte que des dérivés à valeur adversative, illustrés par l'exemple ci-après :

- (6) Doux, à usage fréquent, les shampooings **antipelliculaires** contiennent des agents cosmétiques coiffants et anti-ternes. [Bornéo 2, *Le Nouvel Observateur*, 9 mai 1991]

Or, il existe également des dérivés *antiA* à valeur antonymique (*i.e.* des *anti*₂*A*) :

- (7) Ayant conscience de ses désavantages comparatifs, elle n'est pas très à l'aise dans une salle où les visages et les toilettes éclipsent totalement sa personne. Elle est décidément **anti-jolie** surtout à cause de ses rugosités multiples, de l'incorrection de ses traits et de la qualité de sa peau peu unie et pas satinée. [Frantext, AMIEL]
- (8) Lorsque la femme de ménage turque nous quitta, pour raison de santé, maman s'affola. Laver elle-même tous ces carrelages rouges ? Impensable ! Ces carrelages rouges, disjoints, si **anti-douille**s. [Frantext, SCHREIBER]

Plutôt que de qualifier quelque chose par un antonyme non dérivé – par exemple *laide* pour (7) ou *durs* pour (8) – on le fait par un prédicat complexe, un antonyme morphologique en l'occurrence, qui se définit conceptuellement par opposition à un autre terme.

Il n'est pas anodin de constater qu'en (7), comme dans de nombreuses occurrences de substantifs *anti*₂*N* (voir *supra*, § 3), l'adjectif *anti*₂*A* soit suivi d'un syntagme prépositionnel circonstanciel qui explicite en quelque sorte la portée de *anti*₂- : le qualificatif *anti-jolie* est approprié, d'après le narrateur, « surtout à cause de ses rugosités et de l'incorrection de ses traits ». Cela dit, ce ne sont bien entendu pas les gloses explicatives qui permettent de décider si on a affaire à un dérivé *anti*₂*A*.

6. En guise de conclusion, il est à noter que les dérivés *anti*₁*N* et *anti*₂*N* constituent deux paradigmes bien distinct et clairement différenciables, tant sur le plan sémantique que sur le plan de leur distribution syntaxique. En revanche, il s'avère que la situation est moins claire lorsque la base est un adjectif dénominal.

Il est en effet bien connu que les adjectifs dénominaux peuvent prendre un sens relationnel ou qualificatif. Lorsque *anti-* est préfixé sur un adjectif dénominal, l'ambiguïté sémantique propre aux adjectifs dits relationnels se reporte parfois aux dérivés préfixés par *anti-*. Dans l'exemple (6) *supra*, on a clairement affaire au préfixe à valeur adversative (*anti*₁-), en (7) et (8) au préfixe à valeur antonymique. Dans un certain nombre de dérivés, les deux valeurs sémantiques (*anti*₁- et *anti*₂-) sont cependant équiprobables :

- (9) Ou bien que je suis destiné au statu quo, par appréhension de l'inconnu ? – qui vivra verra. Pour aujourd'hui, je me sens **anti-conjugal**. (11 h. S.) donné l'après-midi aux amis Girard. Parties d'échecs, de palet, de sphinx. Batifolé, soupé. [Frantext, AMIEL]

Pour cette occurrence du dérivé *anti-conjugal*, il n'est pas possible de trancher entre les deux valeurs sémantiques : être opposé à l'état marital (*anti*₁*A*) induit par ricochet des comportements contraires à cet état (*anti*₂*A*). Alors que *anti*₁- sélectionne le sens dit relationnel de l'adjectif dénominal, *anti*₂- opère sur son sens qualificatif.

Références bibliographiques

- BERRENDONNER, A. (2002) « Types ». In : M. Carel (éd.), *Les facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 39-53.
- CORBIN, D. (1980), « Contradictions et inadéquations de l'analyse parasyntétique en morphologie dérivationnelle ». In : A.-M. Dessaux-Berthonneau (éd.), *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Lille, Presse univ. de Lille, 181-224.
- FRADIN, B. (1997a), « Esquisse d'une sémantique de la préfixation en *anti-* », *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, 87-112.
- (1997b), « Une préfixation complexe : le cas de *anti-* ». *Neuphilologische Mitteilungen* XCVIII/4, 333-349.
- HEYNA, F. (2008), « Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en *anti-* », *Discours* 2, [En ligne], mis en ligne le 27 juin 2008. URL : <http://discours.revues.org/index2022.html>. Consulté le 30 juin 2008.
- (2009), « The use of *Anti-* in contemporary French ». In : C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon, *Grammaticalization and Pragmatics : Facts, Approaches, Theoretical Issues*, *Studies in Pragmatics* 5, 193-219.
- KLEIBER, G. (1990), *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle).
- LYONS, J. (1978), *Eléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- REY, A. (1968), « Un champ préfixal : les mots français en *anti-* », *Cahiers de Lexicologie* XII-1, 37-57.

Shrikant JOSHI
Affixal Negation – Direct, Indirect and their subtypes

Modifications in the meaning of a base (brought about by affixation) are of several types – spatio-temporal, pertaining to state/status (physical, hierarchical), compositional, qualitative, quantitative – to cite a few. In this set of modifications, affixal negation forms its own subset.

We will examine this phenomenon of affixal negation with the help of examples in French (fr), English (en), Sanskrit (sk) and Marathi (mr). Although all these languages belong to the Indo-european family, they come from different sub-families – French has Latin origins, English belongs to the Germanic sub-family, Sanskrit is a classical language, as Latin and Greek. Marathi, which is an Indo-european language spoken by about 70 million people, mainly in the region of Maharashtra in India, has its roots in Sanskrit and some other languages. All these languages exhibit a rich morphology, especially with affixation.

After examining the affixal derivatives in French, English, Sanskrit and Marathi it can be observed that affixal negation is not a homogenous set in its own. The various subtypes of negation – diminution, lack, absence, inferiority (physical, hierarchical), falsehood, reversal (of action, of direction), deprivation, removal etc. to cite a few, can be included in this set.

These various types of affixal negation indicate that this subset of affixal negation forms a set in itself, consisting of the various subsets formed by the various sub-types of affixal negation as named above.

These various subsets in this set of affixal negation can be grouped into two main categories – direct negation and indirect negation.

The example *infamous* (en) when put in contrast with *unhappy* (en) helps us in distinguishing between these two types of negation. An *unhappy* person is a person who is *not happy*, which is in direct opposition with *happy*. An *infamous* person, on the other hand, is not someone who is not famous, but it is someone who is famous for wrong reasons. The word *infamous*, is thus not in direct opposition with *famous*, but still maintains a negative connotation. The first type of negation (*happy – unhappy*) is direct negation, whereas the latter example (*famous – infamous*) is that of indirect negation.

When an affix brings about negation in a base, it can do so by acting upon the subject, object or the predicator of the base. In *pragat* (= advanced) – *apragat* (= backward) (sk, mr) we have the negation of the subject (that what is not advanced) using the affixe *a-*, In *contournable – incontournable* (fr), we have the negation of the object using *in-*. In *like – dislike* (en) we have the negation of the predicator using *dis-*. Some more subtypes can be

added to this category of direct negation, like the negations of the type ‘privative’ (*couronner – découronner* (fr)), ‘reversal of action’ (*motiver – démotiver* (fr)) etc.

From the types of negation discussed by Horn (2001), Lieber (2004), the types ‘contrary negation’ (happy – unhappy (en)), as well as ‘contradictory negation’ (finite – infinite (en)) can be said to be belonging to this category of direct negation.

Indirect negation on the other hand is a bit peculiar than this. We would call as indirect, that type of negation, which is not logical negation ($P - \sim P$) but is still a negation in terms of its connotation. Negations of the type ‘reversal of direction’ (*purogaami* (he who / that which moves forward) – *pratigaami* (he who / that which moves backwards) (sk, mr)), ‘inferiority’ (tension – hypotension (fr)), ‘insufficiency’ (normal – subnormal (fr, en)), ‘bad/wrong’ (*conduite – méconduite* (fr)), to name a few, can be said to belong to the category of indirect negation.

Negative affixes, as is the case with any other affix, exhibit the phenomenon of polysemy. Even if the meaning carried by an affix is instructional and not referential in nature (Corbin 1997), the various shades of the instructional meaning carried by an affix can be said to amount to polysemy. In case of negation, this polysemy renders flexibility to these affixes in terms of the positioning of their derivatives in the two categories of negation described above. While a large portion of negations carried out by the prefix *mis-* (en) are indirect in nature (mislead, misplace, misconstrue (en)), some examples of direct negation with *mis-* (misfire (= to not go off, in case of a gun), misfit (= not to fit, in case of clothes) can still be found. On the other hand, while a lot of negations carried out by the prefix *a-* (sk, mr) (= not) in Sanskrit are direct in nature (ayogya (= that what is not correct), abala (= he, who does not have strength)), some examples of indirect negation can also be found, like *adoha:* (= inappropriate time for milking a cow), *adwaaram* (= wrong way).

In this article, the above types of affixal negation (direct negation and indirect negation) are examined with the examples in French, English, Sanskrit and Marathi. Some observations pertaining to the distributions of the types of negation in individual languages are drawn. An attempt to draw a general conclusion, based on the examples drawn from these languages belonging to different sub-families, will be made.

Bibliography

Corbin Danielle (1997). Décrire un affixe dans un dictionnaire. In: G. Kleiber and M. Riegel (éds.), *Les Formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans.* Louvain-La Neuve – Paris: Duculot, pp. 79-94.

Horn Laurence R. (2001). *A Natural History of Negation.* CSLI Publications. Stanford

Lieber Rochelle (2004). *Morphology and Lexical Semantics.* Cambridge Studies in Linguistics 104. Cambridge University Press. New York

Elizaveta KHACHATURYAN
La négation avec le verbe *dire* (en russe et en italien)

Dans plusieurs langues, il existe les marqueurs discursifs et les expressions figées formés à partir du verbe *dire*, dont la sémantique est liée avec la communication¹. Nous n'aborderons pas ici le problème de l'équivalence souvent seulement formelle et non fonctionnelle de ces éléments. L'objet de notre analyse, dans la présente contribution, sera un groupe de marqueurs avec le verbe *dire* et la négation. Qu'est ce qu'il est nié dans ces constructions ? – nous nous sommes demandés.

Différents cas de figures peuvent être distingués :

1) négation + *dire* à l'impératif

En italien : *non me lo dire* est employé pour exprimer l'accord avec l'interlocuteur. En russe, il existe deux verbes équivalents du verbe *dire* et traditionnellement traités comme une paire aspectuelle : *govorit'* – *skazat'*. En même temps ces deux formes ont une origine différente ce qui influence la sémantique des verbes modernes. Ainsi, il ne s'agit plus d'une pure paire aspectuelle, mais également des différences de caractère sémantique. Deux formes sont possibles :

- *ne govori* : exprime l'accord avec l'interlocuteur
- *ne skazi* : exprime le désaccord avec l'interlocuteur.

Ainsi, la question que nous nous posons : comment expliquer cet emploi ? Pourquoi les expressions *ne govori* et *non me lo dire* marquent l'accord ? Pourquoi, en même temps, *ne skazi* indique le désaccord ?

2) pronom 1 pers.sing + négation + *dire* (1pers.sing) + P

En italien, trois types de constructions sont présents:

- a) dans une opposition : *non dico P, ma Q; non dico P, ma dico (soltanto) Q; non dico P, ma perfino Q;*
- b) dans une addition : *anche Q, non dico P; non dico P, neanche Q;*
- c) postposé à P : *P che non dico; di P non dico.*

En russe, outre à la correspondance entre *ja ne govorju* et les constructions italiennes, il faut remarquer la concurrence entre *ja ne govorju* et *ja ne skazu*, ainsi que l'équivalence, dans certains contextes, entre *ja ne skazu* et *ja ne znaju* (je ne sais pas).

Quel est le rôle de la négation dans ce cas ? Pourquoi le locuteur dit ce qu'il n'affirme pas?

Pour répondre à toutes ces questions et pour expliquer les effets de sens provoqués par ces constructions nous prendrons en considération la sémantique des constituants :

- la sémantique des trois verbes – éléments principaux des trois constructions ;
- la sémantique de l'impératif (pour le cas 1.) ;
- le description de la négation.

Pour parler de la sémantique des trois verbes nous nous baserons sur l'analyse proposée dans (Khatchatourian, 2006, 2009) : la différence entre les 3 verbes est expliquée par la focalisation sur les différentes composantes de la communication.

¹ Pour une description plus détaillée des marqueurs discursifs et pour une typologie (Paillard, sous presse).

La sémantique de *skazat'* met en scène l'ajustement intersubjectif, elle est centrée sur les figures de S0 (locuteur) et S1 (interlocuteur) : les mots de S0 déclenchent une représentation dont le support est S1. *Govorit'* établit un lien entre les mots et ce qu'ils disent. S0 est présent en tant qu'auteur des mots, mais il ne prend pas en compte la présence de l'interlocuteur. C'est de ce point de vue que *govorit'* est plus proche du verbe *dire*. La sémantique du verbe *dire* en italien est focalisée sur la mise en mots de la représentation interne de S0.

Pour parler de la sémantique de l'impératif nous reprenons certains points de l'article de A. Culioli et D. Paillard (1987). D'après les auteurs : « L'impératif introduit une relation prédicative, représentation d'un procès visé et situé dans un champ intersujets » (1987 : 528). A une relation prédicative les auteurs associent un domaine des valeurs possibles « notées **p** (procès **p**), non-**p** (**p** non validé ou procès autre que **p**), hors-**p** (on est en deçà de **p** et non-**p**, ce qui revient à envisager **p** ou non-**p**) ; de façon simplifiée nous parlerons de **p**, non-**p** ou encore **p**, **p'**. » (1987 : 528)

Dans le cadre de notre analyse, il sera important qu'il s'agit d'un champ intersujets ce qui suppose la présence de pôles subjectifs S0 – l'énonciateur² qui construit **p**, et S1 – le co-énonciateur qui valide **p**.

Au cours de notre exposé, nous montrerons comment la sémantique de la négation s'entrelace avec cette bifurcation présente dans la sémantique de l'impératif, d'un côté, ainsi qu'avec la sémantique verbale, de l'autre.

Nous utiliserons également la description de l'opération de négation telle qu'elle est proposée dans (Culioli, 1990) : « Quant à l'opération de négation, elle consiste à parcourir la classe d'occurrences de la notion considérée, sans pouvoir ou vouloir valider telle occurrence distinguée parmi les occurrences possibles du domaine. » (1990 : 100)

Références.

- Culioli, A. 1990. Pour une linguistique de l'énonciation I. Gap-Paris: Ophrys.
- Culioli, Antoine & Denis Paillard (1983). A propos de l'alternance impératif / perfectif dans les énoncés impératifs. Rev. Etudes Slaves. Paris : LIX / 3, pp. 527-533.
- Khatchaturian, E. 2006. *Les mots du discours formés à partir des verbes dire / skazat' (en français et en russe)*. Paris : Université Denis Diderot - Paris 7. [Thèse de doctorat]
- Khachaturyan, E. 2009. Segnali discorsivi formati dal verbo *dire*. Approccio semantico. In: *Proceedings of the 8th Conference of Scandinavian Italianists*. Institut for Sprog, Litteratur og Kultur, Aarhus Universitet, pp.348-362.
- Paillard, D. (sous presse) Marqueurs discursifs et scène énonciative. In : Hancil S. (ed.) *Connecteurs discursifs*. Rouen : PU de Rouen.

² En parlant de la sémantique des MD nous utiliserons le terme 'locuteur' (ou S0) pour indiquer celui qui émet un énoncé avec le MD analysé et le terme 'interlocuteur' pour l'auditeur (ou S1).

What is a negation ? The murky cases of lexical and morphological negatives

At first, the question of what items count as negative in natural languages seems an easy one to answer. Those proposed in the large body of work on that universal language feature (Brütsch, Nussbaumer et Horst 1990) refer to notional definitions, criteria or paraphrases. Definitions in terms of absence, emptiness (Culioli 1997, Déprez 2000), degree and quantity (Gaatone 1971, Martin 1988) are provided that do not fit all the (uses of) markers one might wish to include. Criteria are offered by Klima (1964, and more recently by de Han 1997: 34-41) that have been widely adopted. The issue is that those concern sentence negation only. One undesirable consequence is that negatives with constituent scope may not be considered negative at all, and neither might be other configurations such as negative values associated to implications, morphology, lexicon and presupposition that cannot readily be diagnosed by polarity item *either* and tag-questions. Negatives communicated through implicatures (the purely discursive relations that may be instigated between *man* and *woman* for instance), through presuppositions as with *pretend* or *fear* and through implications as in expressions of the kind of *far from VP* and *my foot!* may be identified through paraphrases by a canonical negation (Muller 1991, Bond 2007). A related comparison is that between the negative and positive versions, but that is bound to be applicable mostly to symmetric negation (Miestamo 2005). Paraphrases do not distinguish grammatical cases of 'almost negation' (Bond 2007) in view of paucal quantifiers as illustrated by French *guère* vs *peu* which can both be glossed as *not much*. They do not separate lexical cases such as *stop* and *ignore*. The reason we might want to differentiate these is that they exhibit different behaviour with respect to negative polarity licensing, concord and focus. These criteria put forward by Larrivée (2004) may however call for considerable manipulations, and while these operations may achieve the expected results in those cases, whether they do with morphological instances *unforming*, *deforming*, *malforming* and *formless* is very much an open question that we seek to adjudicate in this paper.

The purpose of this talk is to propose robust criteria for the identification of negative items. These are of particular importance when one is dealing with exotic and diachronic data for which intuition is of little support; even where intuition is accessible, it might not be straightforward to evaluate candidates (see for instance the large variety of negative markers in Chinese Sign Language for instance, Yang and Fischer 2002). We therefore look at the status of Old French n-word *néant*, focusing in particular on its uses as a quasi morphological element. Preliminary examination of Anglo Norman dialogal sources show that the quasi morphological uses of *néant* emerge to provide specialist usage with a source of antonymy that is no more available because of the disappearance of latin *in-*. The distribution of these uses demonstrates an occurrence with concepts that have an available antonym, either in technical legal language or in general language, especially the comparatives, one of which is the source of surviving form *néanmoins*. This condition equally bears on some uses of constituent negation, which is the other major use of *néant*, as evidenced by an exhaustive examination of the occurrences in the Base de Français Médiéval. This would seem to square with the cline proposed by Givón (1979: 209) that items go from discourse to syntax to morphology before their obsolescence, except for the fact that the only n-word that is fully negative in early French becomes a positive noun again in classical French when the obligation for determiners is fully realised, in line with the analysis of n-words by Déprez (2000).

While illustrating one pathway as to the origins of morphological negatives, the examination of a case that has both morphological and syntactic realisations makes it relatively easy to apportion its negative value. The examined data provide clear evidence that the syntactic uses of *néant* qualify it as a negative, and we spell these evidence out. The adjudication of the status of purely morphological markers is considerably more difficult as the tests belong to syntactic reflexes. There are however some evidence of morphological concord and possibly polarity that if they cannot be used as a criterial diagnostic provide some hope as to the identification of negation at the word level.

The contribution of this paper is therefore to provide criteria for negative status of morphological cases. Different types of negatives are distinguished on the basis of these criteria that will help clarify the nature of the different research issue being considered in this conference.

References

- Bond, Oliver. 2007. Towards a canon for negation. Peter K. Austin, Oliver Bond and David Nathan (Eds.), *Proceedings of Conference on Language Documentation & Linguistic Theory*. London: Department of Linguistics, SOAS. 39-49.
- Brütsch, Edgar, Markus Nussbaumer et Horst Sitta. 1990. Negation. Heidelberg: Groos.
- Culioli, Antoine. 1997. Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques. Catherine Fuchs and Stéphane Robert (Eds). *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys: Paris and Gap. 43-57.
- de Haan, F. 1997. *The interaction of Modality and Negation*. New York: Garland.
- Déprez, Viviane. 2000. Parallel (A)symmetries and the Internal Structure of Negative Expressions. *Natural Language and Linguistic Theory* 18.2: 253-342.
- Evans 1995: 261
- Gaetone, David. 1971. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Geneva: Droz.
- Givón, Talmy. 1979. *On Understanding Grammar*. New York: Academic Press.
- Klima, Edward S. 1964. Negation in English. Janet D. Fodor and Jerrold J. Katz (Eds). *The Structure of Language: Readings in the Philosophy of Language*. Englewood Cliffs: Prentice Hall. 264-323.
- Larrivé, Pierre. 2004. *L'Association négative : depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*. Geneva: Droz.
- Martin, Robert. 1988. La négation dans un modèle sémantique multivalué. La négation sous divers aspects. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* 56, 1-15.
- Miestamo, Matti. 2005. *Standard negation: The negation of declarative verbal main clauses in a typological perspective*. Berlin and New York: Mouton de Gruyter.
- Muller, Claude. 1991. *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Geneva: Droz.
- Yang, Jun Hui and Susan D. Fischer. 2002. Expressing negation in Chinese Sign Language. *Sign Language and Linguistics* 5, 167-202.

La construction dative et ses interprétations contradictoires ou contraires : un cas d'énantiosémie grammaticale ?

Nous nous intéressons dans cette communication à un phénomène relevé par les études sur le datif en français (par ex. Rooryck, 1988, Herslund, 1988), mais assez peu analysé : les interprétations de la construction dative trivalente (X verbe z à Y), qui sont

1) soit contraires :

J'ai acheté une voiture à Paul ; 1^{ère} interprétation : Paul est par exemple garagiste, le résultat est qu'il n'a plus la voiture puisqu'il me l'a vendue ; 2^e interprétation : Paul est par exemple mon fils, et je lui ai offert une voiture – il la possède ;

2) soit contradictoires :

Je te laisse les enfants ce week-end ; 1^{ère} interprétation : je dépose les enfants chez toi, je te les confie ; 2^e interprétation : les enfants restent chez toi, je ne les prends pas, à toi de les garder

Plus précisément, il s'agit de rendre compte de comportements verbaux quelque peu surprenants, puisque le même verbe dans la même construction peut posséder deux interprétations différentes selon le contexte.

Les explications "classiques" se fondent généralement depuis Leclère, 1978, sur le fait que deux datifs sont en œuvre, l'un lexical, l'autre étendu. Cette distinction entre deux datifs oblige à concevoir une sorte de sens premier du verbe (qui déploierait donc un datif lexical), et un sens second (qui déploierait donc un datif étendu). Autrement dit, il y aurait des changements en termes de structures et de projections argumentales que les linguistes peuvent certes, constater, mais pas expliquer. Les critères formels pour distinguer les deux emplois proposés par Rooryck, 1988, repris par Mélis, 1996, ne nous semblent pas opérants : ainsi, le passif ne pourrait être employé avec un datif étendu, ce qui nous paraît faux. Par exemple :

Dutroux se plaint d'avoir dû porter des baskets trois fois trop larges au point d'avoir dû enfiler six paires de chaussettes : ces baskets ne sont pas fournies par la prison mais lui ont été achetées à sa demande par un gardien qui a dû se tromper. (http://www.radicalparty.org/belgium/presse/dutroux_derniere_heure.htm) où on a bien un passif et un "datif étendu".

Nous envisageons ici une autre conception de la structure argumentale pouvant rendre compte de ces phénomènes d'interprétation contradictoire. Nous nous appuyerons sur un enseignement de la Grammaire de Construction (Goldberg 1995, Goldberg 2006), qui stipule que la structure dative **X VERBE z à Y** est une *construction*, c'est-à-dire une structure argumentale autonome, se comportant comme une unité lexicale. Nous nous écarterons pourtant des explications de la polysémie des constructions données par cette théorie qui conçoit, à nouveau, des processus d'extension de sens fondés sur des ressemblances de famille. Autrement dit, la sémantique sur laquelle nous nous fondons est différente. Elle s'inspire d'une part des travaux en sémantique lexicale, légitimement convoqués puisque la construction dative trivalente (CDT) est considérée comme un type lexical. Ainsi, pour le lexique, les mêmes phénomènes d'interprétation, contraire ou contradictoire, sont discutés tant par la psychanalyse (Freud 1933 reprenant Abel 1884) que par la linguistique (Benveniste (1966), Hagège (1985), Milner (1985), Cadiot et Tracy (2003), Calvet (2004)). Par exemple, hors contexte, *apprendre* désigne aussi bien l'acte d'enseigner, que celui de recevoir un enseignement ; le nom *écran* renvoie aussi bien à un objet qui permet de voir (*écran de télé*) que de cacher (*écran de fumée*). Ce phénomène est connu en sémantique sous le nom d'*énantiosémie*. Nous nous appuyerons principalement sur la remarque de C. Hagège :

en fait, il y a [...]recouvrement des deux sens par un sens global. Les langues ont la propriété de pouvoir subsumer le multiple et le double sous des classes souples et extensives, dont le caractère vague facilite la captation des objets du monde, en même temps qu'il contribue à créer la dynamique des vocabulaires (Hagège 1985: 197)

D'autre part, nous nous appuyerons sur les méthodes d'analyse de la sémiotique (narrative) ; ainsi, on peut concevoir que quatre interprétations de la CDT sont possibles, toutes liées par des relations logiques (contraires / contradictoires) à l'image des relations d'un carré logique¹ :

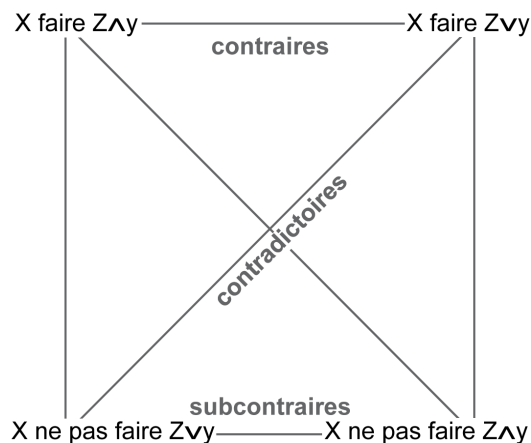


Figure 1 : Carré logique de la Construction Dative trivalente.

Cependant, le carré ne rend pas compte du point origine, évoqué par Hagège pour le lexique, à partir duquel se déploient les diverses valeurs. Nous défendons en effet l'idée, dans une perspective continuiste, non discrète, d'une tension sous-jacente à ces différentes valorisations. Les quatre interprétations (qui sont, évidemment, loin d'être possibles pour tous les verbes) seraient donc des parcours différents ayant pour origine une forme générique, une sorte de signifié de puissance (bien que la linguistique guillaumienne ne soit pas convoquée ici), en deçà des réalisations contraires / contradictoires, qui pourrait rendre compte des différences entre

Ce que Philippe subit est abject, un de mes courriers lui est arrivé ouvert et lacéré, on lui refuse les consultations médicales, on lui passe son tour de douche. (http://www.e-torpedo.net/imprimersans.php3?id_article=399)

Je vous passe volontiers votre accès polémique (blog Ouest-France)
 exemples pour lesquels une CDT générique s'actualise dans des orientations interprétatives différentes. Respectivement : **X faire Y ∨ z** (= on fait que Philippe n'ait pas accès à la douche) et **X ne pas faire Z ∨ y** (= je vous laisse à votre accès polémique, c'est-à-dire, je ne fais pas "quelque chose" pour que vous perdiez cet accès polémique).

Ce travail plaide donc pour une théorie sémantique des formes grammaticales et pour leur autonomie (ce ne sont pas des projections d'arguments verbaux), dont la pertinence peut se mesurer, pour la CDT, à l'aune des relations de contradiction et de contrariété que revêt l'interprétation de ces formes en contexte.

¹ ∧ symbolise une relation de conjonction entre Y et z, ∨ une relation de disjonction.

- Aabel, K. (1884). *Über den Gegensinn der Urworte*. Leipzig :W. Friedrich.
- Barnes, B. (1985). A Functional Explanation of French Nonlexical Datives. *Studies in Language*, 9, (2) : 159-195.
- Benveniste, E. (1966). Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard : 81-82.
- Cadiot, P. et Tracy, L.(2003). Sur le sens opposé des mots. *Langages*, 150 :31-47.
- Calvet, L-J. (2004). *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?* Paris : Plon
- Courtés, J. (1991). *Analyse sémiotique du discours ; de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette.
- Franckel, J.-J., Paillard, D., et Saunier, E. (1997). Principes régulateurs de la variation d'une unité lexicale : le cas du verbe passer. *La locution : entre lexicale, syntaxe et pragmatique*. Paris : InaLF : 49-68.
- Freud, S. (1910 [1993]). Du sens opposé des mots originaires. Dans : *Freud S. Oeuvres complètes*, vol. X, Paris : PUF :165-176..
- Goldberg, A. (1995). *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- Goldberg, A. (2006). *Constructions at work: the nature of generalization in language*. Oxford : Oxford U. P.
- Green, G. (1974). *Semantics and syntactic regularity*. Bloomington: Indiana University.
- Hagège C. (1985). *L'homme de parole*. Paris : Fayard.
- Herslund,M. (1988). *Le datif en français*. Louvain-Paris : Peeters.
- Leclère, Ch. (1978). Sur une classe de verbes datifs. *Langue française*, 39 : 66-75.
- Legallois, D. (à par.). Les arguments du discours contre ceux du verbe. *Zeitschrift für französische sprache und literatur*
- Legallois, D. (soumis). Sémantique et sémiotique des constructions grammaticales : le cas des constructions datives trivalentes
- Melis, L. (1996). The dative in Modern French. Van Belle W. et Van Langendonck W. (eds.), *The dative. Descriptive studies*, Volume 1, Amsterdam, Benjamin : 39-72.
- Milner, J.-C. (1985). Sens opposés et noms indiscernables : K. Abel comme refoulé d'E. Benveniste. *La linguistique fantastique*. Paris : Joseph Clims, Denoël : 311-323
- Rooryck, J. (1988). Critères formels pour le datif non lexical en français. *Studia neophilologica*, 60 : 97-107.
- Van Peteghem, M. (2006). Le datif en français : un cas structural. *Journal of French Languages Studies*, 16 : 93-110.

Réfuter sur le ton approprié. A propos de quelques conditions énonciatives des réfutations

Introduction

Notre exposé visera la définition de certaines conditions énonciatives pour qu'un énoncé puisse être considéré comme réfutant un autre.

On supposera qu'un énoncé B réfute un énoncé A si B est une évaluation négative de A et que le locuteur de B ne peut pas faire suivre son énoncé d'une remise en question de son évaluation négative (par exemple, en employant les expressions *mais peut-être je me trompe*, *mais peut-être tu as raison*) sans que l'on ressente une forte contradiction.

Tout énoncé a une capacité déterminée à en réfuter d'autres et ouvre des possibilités spécifiques pour sa propre réfutation éventuelle. L'ensemble de ces deux traits du sens des énoncés sera appelé la *force rhétorique* de l'énoncé. La force rhétorique est un constituant du *ton* de l'énoncé, qui est l'effet global de la valeur prise par un paramètre polyphonique associé aux contenus sémantiques.

Nous appelons « ton » la caractérisation que l'énoncé fait de son énonciation (que l'énoncé prend pour thème son énonciation est une idée devenue banale depuis Bally et Ducrot). Pour décrire le ton des énoncés nous nous fondons sur l'idée que les contenus que l'énoncé véhicule ne sont pas « nus », ils sont portés par des « voix ». On y reconnaîtra le noyau de la Théorie de la polyphonie de Ducrot (1984), qui associe à chaque contenu un « énonciateur ». Pour la plupart des interprétations de cette théorie, la prise en compte de l'aspect polyphonique du sens consiste à accepter que la « voix des autres » est présente dans son propre discours. Nous, comme Carel (sous presse), ne concevons pas les énonciateurs comme des « individus », ni considérerons que le rapport entre l'énonciateur et le contenu qui lui est associé est un rapport de « paternité » (selon lequel dire que l'énonciateur du contenu [p] est X, c'est dire que X est à l'« origine énonciative », est la « source », de [p]). Les énonciateurs sont pour nous des entités sémiotiques abstraites, dont l'association au contenu entraîne des effets rhétoriques que nous ressemblons sous la catégorie de « ton ». L'effet rhétorique fondamental du ton est celui d'associer l'énoncé à une force rhétorique, c'est-à-dire de lui permettre de réfuter certains énoncés et non d'autres, d'habiliter certains énoncés et non d'autres à le réfuter lui-même. Nous nous attacherons à identifier des marques linguistiques de la force rhétorique des énoncés.

Trois tons

Imaginons que pour chaque contenu véhiculé par l'énoncé, on est contraint d'adopter l'une de deux voix : soit celle d'un énonciateur plutôt « objectif », appelé « le Monde », soit celle d'un autre énonciateur plutôt « subjectif », appelé « le Locuteur ». Associer le contenu à la voix du Monde (qui pourrait aussi s'appeler « la Réalité » ou « la Vérité »), c'est présenter le contenu comme irréfutable (cf. la notion de *tekmerion* chez Aristote), comme étant indépendant de l'image du locuteur (cf. le domaine de l'*histoire* de Benveniste, le *monde raconté* de Weinrich, l'idée de *out-there-ness* de Potter (1996)). En revanche, si l'on choisit la voix de cet autre énonciateur appelé « Locuteur » (il pourrait aussi s'appeler *celui-qui-parle-en-son-nom*), le contenu est présenté comme plus facilement réfutable, et comme faisant partie lui-même, le contenu, de l'image de l'auteur de l'énoncé. On peut voir dans ce qui précède que nous décrivons les énonciateurs sous deux angles : leur force rhétorique, c'est-à-dire leur capacité à entrer dans un schéma de réfutation, et la manière dont le contenu auquel elles s'associent participe à la construction de l'*ethos*, i.e. l'image de l'auteur de l'énoncé.

Je dis à quelqu'un à qui je présente Jeanne, *Jeanne est la sœur de Pierre*. Ce faisant, je lui indique qu'en cas de désaccord, s'il veut parvenir à me réfuter, il lui faudra adopter le même ton que celui que j'ai choisi, celui du Monde. Ainsi, il ne réfuterait pas mon énoncé en disant *Je trouve qu'elle est plutôt sa cousine* (où *je trouve que* indique qu'il est adopté le ton de Locuteur), mais en proposant quelque chose comme *Pierre est fils unique*. Cette force rhétorique est concomitante à un *ethos* qui, du fait de placer le contenu en dehors de l'image du locuteur, est capable de parler sur ce ton, en d'autres termes, un *ethos* de *locuteur-qui-sait-que-p*.

Le passé simple, cela n'étonnera guère, est l'une des marques de ton de Monde. Une autre marque de ton de Monde peut-être moins évidente surgit d'une combinaison entre une configuration syntaxique et un trait de l'interprétation. Ce sont les énoncés dits « génériques » comportant un sujet grammatical à article défini, tel que *L'eau bout à 100°*. Dans ces deux cas, le côté « factuel », et en

« dehors de l'acte d'énonciation », est en accord avec ce que l'on entend normalement par « objectivité » car aucun déictique ou modalisateur n'y apparaît. Il n'en va peut-être pas de même pour une autre marque de ton de Monde, l'expression *je sais que p*. Au moins dans l'un de ses emplois, lorsqu'elle sert à introduire [p] — et non, par exemple, lorsqu'on l'emploie pour lister des choses que je sais —, cette expression donne l'instruction d'associer le contenu posé à l'énonciateur « Monde », et donc à indiquer que l'énoncé est dit sur un ton de Monde :

– Et si on allait au manège ? Je sais qu'il est ouvert jusqu'à 17h, donc on a largement le temps.

Nous avons suggéré plus haut que l'expression *je trouve que* est l'une des marques du ton de Locuteur. Pour l'illustrer, observons cet exemple :

— (...) Eh bien! vous ne dites pas si vous viendrez en Italie avec nous ?

— Madame, je crois bien que ce ne sera pas possible.

— (...) «Je voudrais tout de même savoir, lui demanda Mme de Guermantes, comment, dix mois d'avance, vous pouvez savoir que ce sera impossible.»

— Ma chère duchesse, je vous le dirai si vous y tenez, mais d'abord vous voyez que je suis très souffrant.

— Oui, mon petit Charles, *je trouve que vous n'avez pas bonne mine du tout*, je ne suis pas contente de votre teint, mais je ne vous demande pas cela pour dans huit jours, je vous demande cela pour dans dix mois. En dix mois on a le temps de se soigner, vous savez.

Proust, *Du côté de chez Swann*

L'énoncé de la duchesse de Guermantes (dans le contexte du dialogue, non pas dans celui du roman - dont nous ne nous occupons pas ici) n'a pas seulement pour but de dire que Swann n'a pas de bonne mine, il constitue en soi une caractérisation du locuteur, l'énoncé (nous disons bien l'« énoncé », pas le « contenu ») prend pour thème son locuteur. Il en aurait été différemment si la duchesse avait dit *Oui, mon petit Charles, je sais que vous êtes très malade*. Le ton de Monde et le ton de Locuteur s'opposent de la même manière que la peinture réaliste et la peinture expressionniste : l'énoncé adoptant un ton de Monde (même si l'énoncé concerne « je », cf. *je sais que p*), comme la peinture réaliste, prend pour thème les « faits » ; l'énoncé employant un ton de Locuteur, comme la peinture expressionniste, prend pour thème l'*ethos* de son auteur.

Un énoncé adoptant un ton de Locuteur peut être réfuté avec un énoncé adoptant un ton de Monde, ainsi le segment de B *Je sais qu'il est nul* réfute A.

A : Je trouve que le premier candidat est brillant, il faut l'embaucher.

B : Je sais qu'il est nul, # mais tu as peut-être raison et il est en fait brillant.

Rappelons que, pour nous, un signe du fait qu'un segment du discours B accomplit la réfutation de un énoncé précédent A, est la difficulté à faire suivre B par l'expression d'une concession au point de vue de A.

Le Monde réfute donc le Locuteur (un énoncé posant un contenu sur un ton de Monde peut réfuter un énoncé posant un contenu sur un ton de Locuteur). Nous avons vu, en plus, que le ton de Locuteur ne permet pas de réfuter un énoncé adoptant un ton de Monde (cf. la bizarrerie de la réaction *Je trouve qu'elle est plutôt sa cousine* face à *Jeanne est la sœur de Pierre*). Que se passe-t-il lorsqu'un énoncé utilisant un ton de Locuteur évalue négativement un autre faisant de même ? Observons cette variation dans le dialogue post entretien d'embauche :

A : Je trouve que le premier candidat est brillant, il faut l'embaucher.

B : Moi, je trouve qu'il est nul, mais tu as peut-être raison et il est en fait brillant.

Ici A et B s'opposent sur un ton de Locuteur, mais B ne réfute pas A, la suite concessive étant tout à fait banale. C'est que les énoncés *je trouve que le candidat est brillant* et *je trouve qu'il est nul* ne s'opposent pas sur les qualités du candidat, ils s'opposent sur le plan *éthique* : deux *ethos* différents sont confrontés. Certes, les contenus posés par chaque énoncé concernent le candidat, mais la manière dont ils présentent ces contenus, bref, le ton de chaque énoncé fait que les contenus qu'ils posent soient fondamentalement des portraits de leurs auteurs respectifs. La situation s'apparente à la votation en assemblée : on ne peut dire que les mains levées *pour* et celles levées *contre* se réfutent entre elles. Admettre qu'un énoncé adoptant le ton de Locuteur peut réfuter un autre, ce serait comme

accepter — pour filer la métaphore plastique — qu'un tableau expressionniste puisse en réfuter un autre. Le ton de Locuteur n'est pas voué à la réfutation.

Il existe des énoncés où il y a, en même temps, un souci de rapprochement aux « faits », et une sorte de « visibilité » du locuteur, des énoncés pour lesquels se limiter à parler d' « objectivité » ou de « subjectivité » — ce qui pourrait sembler néanmoins *a priori* proche de l'opposition Monde / Locuteur — est insatisfaisant, car ces termes ne recouvrent qu'une partie de leur « manière de dire ». Les énoncés comportant l'expression *il y a un N...* relèvent de cette classe. L'opposition ton de Monde – ton de Locuteur est impuissante pour les décrire. En effet, lorsqu'on énonce *il y a une voiture dans le garage*, le thème de l'énoncé n'est pas le locuteur — à la différence des énoncés qui adoptent un ton de Locuteur —, le contenu posé n'est pas là pour intégrer l'*ethos*. Au contraire, c'est le locuteur qui est présenté comme intégrant en quelque sorte le contenu, « la scène » où il y a un N... — ce qui va à l'encontre du ton de Monde, qui construit une scène indépendante du locuteur. Ces énoncés ont beau ne pas présenter de marque de subjectivité — on parle même de « présentateur impersonnel » (à l'exception notamment de Rabatel, 2008)—, leur énonciation dans un contexte quotidien suppose que le locuteur est en quelque sorte « support » du fait qu'il y a un N. Ainsi, pour réfuter un énoncé *il y a*, rien de plus efficace que d'invalider le rôle de support du contenu que le locuteur se donne : *mais si tu n'es pas passé par le garage !* Non que nous ayons l'ambition de rendre compte de la relation entre les individus et les contenus : quand nous disons que l'énoncé construit un locuteur-support, cela veut dire pour nous que le contenu est caractérisé comme associé à un *locuteur-support*, quelle que soit la manière dont le sujet parlant ait obtenu le contenu. L'énonciateur qui donne lieu à ce ton, à cette manière de parler, est le « Témoin ». Fontanille (2007) décrit la figure du témoin de l'Histoire ou de la Justice principalement comme se présentant en tant que le support d'un savoir inaccessible à l'interlocuteur. L'énonciateur « Témoin » pourrait aussi s'appeler « celui-qui-parle-en-tant-que-support ».

Peut-être le verbe *voir* (en emploi modal, cf. Carel *op.cit*) est-il l'une des marques les plus transparentes de ton de Témoin. Nous empruntons cet exemple à Carel (*op.cit.*) :

Je vois bâiller quelquefois jusqu'à mademoiselle de la Mole, qui pourtant doit être accoutumée à l'amabilité des amis de la maison
Stendhal, *Le Rouge et le Noir*

Ici Julien Sorel caractérise les dîners chez de la Mole comme ennuyeux (même Mlle de la Mole baille), en adoptant le ton de Témoin. D'autres exemples de marques du Témoin sont la combinaison entre un groupe sujet indéfini et une lecture spécifique de l'énoncé (*Une voiture est passée*) — configuration dont la parenté avec *il y a* n'est pas contestée par les spécialistes —, le tour présentatif *c'est un N*, et l'expression *tiens !*

La force rhétorique du Témoin est telle qu'un énoncé dit sur un ton de Témoin peut réfuter 1) un autre énoncé faisant de même, 2) un énoncé adoptant un ton de Locuteur ; le Témoin est réfuté comme indiqué dans 1) par un autre énoncé adoptant le même ton, et aussi par un énoncé adoptant un ton de Monde.

La force rhétorique relative des trois tons ici présentés (qui n'épuisent pas tous les tons de la langue) est consignée dans ce tableau :

↓ réfute →	Monde	Témoin	Locuteur
Monde	oui	oui	oui
Témoin	non	oui	oui
Locuteur	non	non	non

Références

- Benveniste, Emile (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Minuit. 2 tomes.
 Carel, Marion (sous presse) *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : H. Champion.
 Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
 Fontanille, Jacques (2007) « *Ethos, pathos, et persuasion : le corps dans l'argumentation. Le cas du témoignage* », *Semiotica*, 163:1-4, 85-109.

Potter, Jonathan (1996) *Representing Reality. Discours, Rhetoric and Social Construction*. London, Thousand Oaks, New Delhi : SAGE Publications.

Rabatel, Alain (2008) *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Tome 1. Limoges : Editions Lambert-Lucas.

Weinrich, Harald (1973) *Le Temps*, Paris : Le Seuil.

Négation descriptive, négation métalinguistique et événements négatifs: un exemple d'interface sémantique-pragmatique

1. La négation est un opérateur dont la portée n'est pas déterminée syntaxiquement. La portée étroite de groupes ou de constituants comme la portée large (de propositions) ne sont pas syntaxiquement déterminées. Par exemple, (1) et (2) peuvent recevoir une portée soit étroite soit large : seules des informations contextuelles (hypothèses d'arrière-plan) peuvent distinguer la lecture à portée étroite de la lecture à portée large, donnée en (3) et (4) (Russell 1905, Strawson 1950, Horn 1989) :

- (1) Le roi de France n'est pas chauve.
- (2) Anne n'a pas trois enfants.
- (3) Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.
- (4) Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre.

La négation ordinaire, à portée étroite, est dite interne ou descriptive, alors que la négation à portée large est dite externe ou métalinguistique. Ces deux types de négation ont des effets bien connus, qui montrent que la relation entre la sémantique et la pragmatique est un enjeu théorique crucial pour l'analyse des langues naturelles. Par exemple, si l'on compare les phrases (5) et (6), relativement à leurs contenus présupposés et impliqués, la négation ne joue pas du tout le même rôle :

- (5) Négation descriptive
 - a. Anne n'a pas trois enfants [[Anne a trois enfants]] = 0
 - b. Abi n'est pas grande [[Abi est grande]] = 0
 - c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué [[Abi a échoué]] = 1
- (6) Négation métalinguistique
 - a. Anne n'a pas trois enfants, elle en a quatre [[Anne a trois enfants]] = 1
 - b. Abi n'est pas grande, elle est très grande [[Abi est grande]] = 1
 - c. Abi ne regrette pas d'avoir échoué, puisqu'elle a réussi [[Abi a échoué]] = 0

On constate ainsi que les effets de la négation métalinguistique sont inverses de ceux de la négation descriptive. Une approche théoriquement consistante de la sémantique et de la pragmatique de la négation devra expliquer ces faits, à première vue bizarres. En effet, la négation métalinguistique est bien plus qu'un opérateur pragmatique ordinaire, non-vériconditionnel (Carston 2002).

2. Une des questions centrales de l'interface sémantique-pragmatique est la nature de la lecture par défaut de la négation, et plus généralement de sa valeur sémantique. Deux stratégies principales ont été proposées. La première solution consiste à générer comme lecture par défaut la portée étroite et à la réviser lorsqu'une inconsistance apparaît avec l'enchaînement (Burton-Robert 1989). La seconde solution, gricéenne, consiste à générer la lecture large par défaut et à réduire la portée de la négation à partir de principes pragmatiques, comme les maximes conversationnelle de manière et de pertinence (Carston 2002, Moeschler 1997).

Ces deux approches font donc des prédictions différentes sur la structure sémantique des phrases à portée étroite comme (1-2), de même que leur contrepartie à portée large (3-4). De manière schématique, (5) représente l'analyse de (1) classique, et (6) la version pragmatique à la Grice :

- (7) a. sémantique : le roi est non-chauve
 b. pragmatique : non (le roi est chauve)
- (8) a. sémantique : non (le roi est chauve)
 b. pragmatique : le roi est non-chauve.

On voit donc que la stratégie classique suppose une révision, un deuxième traitement en cas de lecture métalinguistique de la négation. Cela implique que la lecture ordinaire, descriptive de (1), ne dépasse pas le stade (5a) : la négation est par défaut interne, avec une portée étroite. En revanche, dans l'analyse donnée en (8) produit un résultat sémantiquement consistant en (8a), mais pragmatiquement insatisfaisant, car aucune contrainte d'informativité et de pertinence n'est satisfaite. Une inférence est ainsi déclenchée et réduit de manière pertinente la portée de la négation.

Un argument important est donné par l'interaction entre négation et quantificateur. Comment en effet comprendre que (9a) va être compris comme (10a), de même que (9b) comme (10b), et no comme (11) ?

- (9) a. Quelques étudiants n'ont pas échoué.
 b. Quelques étudiants ont échoué.
- (10) a. Quelques étudiants seulement n'ont pas échoué. ?
 b. Quelques étudiants seulement ont échoué.
- (11) a. Aucun étudiant n'a échoué.
 b. Tous les étudiants ont échoué.

Le problème est que (9) est logiquement compatible avec (11), alors que (9a-b) communiquent (10a-b). L'interprétation des quantificateurs existentiels positifs (\exists) et négatifs ($\exists \neg$) avec une signification large, compatible avec leur correspondants universels (\forall et $\neg \exists$), permet de dériver pragmatiquement, par enrichissement de la forme logique (Wilson & Sperber 2004) – cf. Moeschler (2007) pour une analyse détaillée. Ce cas de figure est identique à celui examiné avec la portée de la négation : la sémantique est sous spécifiée, et donne une lecture large soit par porté, soit par extension, et réduit pragmatiquement le domaine des opérateurs logiques (négation) et l'extension des sous-ensembles (quantification).

3. Que se passe-t-il maintenant avec les événements, et plus particulièrement avec les événements contenant une négation, ou événements négatifs ? La solution sémantique classique (Verkuyl 1993, Glasbey 1993), consiste à associer à la négation le rôle de déclencheur de changement de type aspectuel : un événement devient un état sous la négation. Par exemple (5) signifie quelque chose comme (6) :

- (12) Jean ne court pas.
- (13) Jean n'est pas dans l'état de courir.

Ainsi, tout événement deviendrait un état sous la négation. Cependant, Saussure (2000) a donné des exemples intéressants dans lesquels les propriétés dynamiques des événements ne sont pas supprimées par la négation, parce que l'ordre temporel est inféré, comme le montre (14) grâce à l'adjonction d'un connecteur temporel :

- (14) Jean ne s'arrêta pas à la station service et (ensuite) il emprunta l'autoroute.

Ainsi, la négation peut avoir dans sa portée de l'information qui n'affecte pas les propriétés événementielles de la proposition assertée. Une solution, celle proposée par Saussure, est d'utiliser le contraste négation étroite/large et d'affirmer que si la négation annule un

événement, sa portée est large, alors que si ses propriétés sont conservées sous la négation, sa portée est étroite.

4. Dans cette communication, je voudrais faire une proposition plus générale. J'aimerais en effet conserver l'usage classique des portées étroite et large pour capter des propriétés plus générales, comme les présuppositions (1) et les implicatures (2). Mon hypothèse est que la négation associée à un énoncé d'événement donne lieu à un type particulier d'objet, un *événement négatif*. Les événements négatifs, comme les événements, ont des propriétés temporelles et causales qui peuvent être utilisées pour raisonner, pour faire des inférences, et qui ne sont pas, comme le prétend l'analyse aspectuelle classique, des descriptions d'états.

Quels sont les avantages de cette proposition ? Tout d'abord, elle explique simplement l'usage des événements négatifs à effets temporels et causaux, comme en (15) :

(15) Ce matin, vous ne vous levez pas. Vous ne prenez pas une douche, vous n'allez pas préparer votre café, vous ne vous habillez pas et vous n'allez pas travailler.

En second lieu, cette analyse est compatible avec l'approche gricéenne de la négation, puisque la portée étroite dans les phrases d'événements est le résultat de l'application de principes pragmatiques, parallèle à ceux en (3) et en (4). Finalement, l'analyse est compatible avec la vraie négation métalinguistique d'événement, donnée en (16) :

(16) Jean ne s'arrêta pas à la station service, puisqu'il ne prit pas sa voiture.

En d'autres termes, notre thèse est que les processus pragmatiques ont pour principal effet de réduire la portée de opérateurs logiques, dont la négation.

References

Burton-Roberts N. (1989), *The Limits to Debate*, Cambridge, CUP.

Carston R. (2002), *Thoughts and Utterances*, Oxford, Blackwell.

Glasbey S.R. (1993), « Distinguishing between events and time : some evidence of the semantics of *then* », *Natural Language Semantics* 1, 285-312.

Horn L. (1989), *A Natural History of Negation*, Chicago, The Chicago University Press.

Moeschler J. (1997), « La négation comme expression procédurale », in Forget D., Hirschbühler P., Martineau F. & Rivero M-L. (eds), *Negation and Polarity. Syntax and Semantics*, Amsterdam, John Benjamins, 231-249.

Moeschler J. (2007), « Why are there no negative particulars? Horn's conjecture revisited », *Generative Grammar@Geneva* 5, 1-13.

Russell B. (1905), « On denoting », *Mind* 14, 479-93.

Saussure L. de (2000), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Université de Genève, thèse de doctorat.

Strawson P.F. (1950), « On referring », *Mind* 59, 320-44.

Verkuyl H. (1993), *A Theory of Aspectuality*, Cambridge, CUP.

Wilson D. & Sperber D. (20045), « Relevance Theory », in L.R. Horn & G. Ward (eds), *The Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell, 607-632.

Énoncés exclamatifs : inférence et négation

Depuis les années 80 du XXe siècle, notamment avec la publication de Chafe & Nichols (1986), l'étude des phénomènes linguistiques liés, directement ou indirectement, à l'évidentiel ont connu de nouveaux développements. Dans cette communication nous entendons par « évidentialité » une catégorie grammaticale qui peut être définie d'une double façon : elle exprime, par des procédés grammaticaux divers, (i) l'origine de la connaissance transmise dans l'énoncé et (ii) le degré de (in)certitude du sujet énonciateur par rapport aux faits énoncés (cf. Willett 1988 : 53-55). Cette double définition n'est acceptée par tous les auteurs. Aikhenvald (2004 : 3) entend que l'évidentiel n'indique que « the way in which the information is acquired » (sens (i)). Par contre, Guentchéva (1994 : 8) définit le *médiatif* (concept qui remplace l'évidentialité indirecte) comme une catégorie qui permet « à l'énonciateur de signifier les différents degrés de distance qu'il prend à l'égard des situations décrites puisqu'il les a perçues de façon médiate » (sens (ii)).

Au début, l'étude de l'évidentiel est rattachée à la recherche sur les langues amérindiennes (cf. Jacobsen 1986 : 3). Le cas du Tuyuca (langue parlée au Brésil et en Colombie) est peut-être le plus célèbre dans la littérature (Palmer 1986 : 67). Plus tard, les recherches se sont élargies aux langues asiatiques (Japonais, Tibétain,...) et européennes (Bulgare, Albanais,...).

Dans certaines langues comme le Portugais, le Français, l'Anglais, etc. accepter l'évidentiel comme une catégorie est, pour le moins, polémique. En effet, la correspondance entre marqueurs linguistiques et valeurs grammaticales ne constitue pas un système morphosyntaxique systématique et fermé, au contraire de ce qui se vérifie avec les catégories de personne, de nombre, de temps,... Malgré un faible degré de grammaticalisation, la recherche sur l'évidentiel a permis de découvrir de nouveaux problèmes linguistiques ou de proposer une nouvelle approche à de problèmes connus. On peut, par exemple, citer l'étude de certains temps verbaux, les verbes modaux, les articles, les énoncés exclamatifs, ... (cf. *Langue Française* 102)

Les énoncés exclamatifs dans le Portugais européen médiatisés par un processus évidentiel (plus précisément inférentiel) sont l'objet de cette communication.

Plusieurs classifications ont été proposées pour organiser l'évidentialité. Une de classifications, peut-être la plus consensuelle, distingue l'évidentialité direct (certifiée ou observable) de l'évidentialité indirecte. Celle-ci est, de son côté, subdivisée en deux types : le rapport et l'inférence (cf. Willett 1988 : 57).

Les énoncés exclamatifs sont un des moyens linguistiques qui peuvent exprimer l'évidentialité par inférence, c'est-à-dire, certains énoncés exclamatifs permettent au sujet énonciateur de indiquer que les faits énoncés sont structurés comme un raisonnement.

Guentchéva (1994 : 20-21), propose qu'un énoncé comme « Mais c'est qu'il a grandi cet enfant ! » doit être analysé en trois étapes : (i) constatation d'une situation (le degré constaté de croissance de l'enfant) ; (ii) confrontation entre la situation attendue (le degré de croissance prévu) et la situation constatée ; (iii) verbalisation dans l'énoncé de la contradiction entre situation attendue et situation constatée (l'enfant a grandi plus que l'énonciateur ne le prévoyait). La situation constatée verbalisée (iii) apparaît comme la négation logique de la situation attendue.

Guentchéva défend que le processus inférenciel que met en rapport les trois étapes doit être expliqué comme une abduction, inférence qui a la forme « si p implique q est vrai, si l'on constate q, alors p est probablement vrai » (ne pas confondre avec le *argumentum ad consequentiam*). Pour Guentchéva l'abduction est non seulement le processus inférenciel sous-jacent aux énoncés exclamatifs (qui l'auteur appelle *Fait de surprise*) mais s'applique à tous les énoncés qui indiquent une valeur évidentielle indirecte par inférence (valeur médiative).

Cependant, d'autres auteurs contestent cette omniprésence de l'abductif. Par exemple, pour Dendale & De Mulder (1996) le verbe *devoir* avec une valeur inférentielle peut aussi bien avoir une interprétation abductive qu'une interprétation déductive. Campos (2001) défend une approche similaire pour analyser le verbe *dever* du portugais.

Motivée par cette divergence sur le statut des énoncés inférenciels, cette communication prétend vérifier l'hypothèse explicative de Guentchéva sur les énoncés exclamatifs.

Pour cela, nous avons recueilli les énoncés exclamatifs du premier chapitre du roman *Os Maias* d'Eça de Queirós. Pour aider l'analyse et l'explication, les énoncés en portugais ont été comparés avec sa traduction en français et en anglais.

Parmi les énoncés exclamatifs ont été isolés ceux qui encodent un raisonnement inférentiel, c'est-à-dire ceux qui marquent une relation entre situation attendue et situation constatée, comme, par exemple :

- (1)
 - a. Afonso assombrou Vilaça anunciando-lhe que decidira vir habitar o Ramalhete!
 - b. Afonso étonna-t-il Vilaça en lui annonçant qu'il avait décidé de venir habiter le Ramalhete.
 - c. Afonso astonished Vilaça by announcing that he had decided to come and live in Ramalhete!
- (2)
 - a. Amante! Mas a rapariga é solteira, meu senhor, é uma menina honesta!...
 - b. Comme maîtresse? Mais cette fille n'est pas mariée, monsieur, c'est une jeune fille honnête !...
 - c. Mistress! But the girl is single, sir, she's a decent girl!

L'analyse des exemples s'inscrit dans une approche théorique énonciative qui obéit aux principes suivants : (i) un énoncé est une relation prédicative (un contenu propositionnel) localisée par un sujet énonciateur et un temps d'énonciation ; (ii) un énoncé n'est pas considéré comme vrai ou faux, mais comme validé ou non validé par un sujet énonciateur (dans ce cas, comme il s'agit d'un récit, le narrateur ou un personnage); (iii) le cotexte permet de reconstruire le processus inférentiel ; (iv) l'ordre des prémisses obéit aux valeurs temporelles données par le récit ; (v) entre situation attendue et situation constatée il y a une relation de négation ou de contradiction ;

Contrairement à ce qui propose Guentchéva (1994), l'analyse et l'explication des exemples (en rapport avec le cotexte) permettra de démontrer que le processus inférentiel qui structure un énoncé exclamatif correspond à une inférence déductive classique et non à une inférence abductive. Le rapport entre conclusion et prémisses est construit par le sujet énonciateur comme nécessaire et non comme probable.

Références

- AIKHENVALD, Alexandra Y. 2004. *Evidentiality*. Oxford: Oxford University Press-
- CAMPOS, Maria Henriqueta Costa. 2001. “Enunciação mediaticizada e operações cognitivas”. In SILVA 2001:325-340.
- CHAFE, Wallace & NICHOLS, Johanna (eds.). 1986. *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Norwood, New Jersey: Ablex Publishing.
- DENDALE, Patrick & De MULDER, Walter. 1996. “Dédution ou abduction: le cas de 'devoir' inférentiel”. In GUENTCHÉVA 1996:305-318.
- GUENTCHÉVA, Zlatka (ed.). 1996. *L'Énonciation Médiatisée*. Louvain-Paris: Peeters.
- GUENTCHÉVA, Zlatka. 1994. “Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français”. *Langue Française*, 102, 9-23
- JACOBSEN, William H. 1986. “The Heterogeneity of Evidentials in Makah”. CHAFE & NICHOLS 1986:3-28
- LANGUE FRANÇAISE, 102. Les sources du savoir et leurs marques linguistiques. Ed. de P. Dendale & L. Tasmowski.
- PALMER, Frank R. 1986. *Mood and modality*. Cambridge: Cambridge University Press
- SILVA, Augusto Soares da (ed.). 2001. *Linguagem e Cognição: A Perspectiva da Linguística Cognitiva*. APL /FFBUCP.
- WILLETT, Thomas. 1988. “A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality”. *Studies in Language*, XII,1, 51-97.
- Corpus
- QUEIRÓS, Eça de. 1888. *Os Maias*. Porto: Porto Editora, 2005.
- Trad. fr. de Paul Teyssier. *Les Maia*. Paris : Chandeigne, 2000.
- Trad. angl. de Patricia McGowan Pinheiro & Ann Steven. *The Maias*. London: Penguin Books, 1998.

Elisabeth RICHARD, Griselda DROUET
Négation et contradiction en discours : aporie logique ou singularité énonciative ?

Nous nous intéresserons au fonctionnement de la négation dans l'expression de la contradiction dans les discours oraux spontanés.

La contradiction, se définit en logique comme « la relation existant entre deux notions dont l'une nie l'affirmation de l'autre » (*Trésor de la Langue Française Informatisé*). Or, il arrive de rencontrer en langue ce type de structure dont le pivot est une négation polémique. En effet, comme le définissent Ducrot et Schaeffer (1995) « En utilisant une négation, on présente, on imagine, on construit un point de vue contraire au sien, en se situant par rapport à lui ». Par ailleurs, ainsi que la définit Nølke (1992) la négation à proprement parler « sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif » et elle « maintient les présupposés » tout en ayant « un effet abaissant ».

L'exemple qui suit, extrait d'un corpus oral d'entretiens médicaux¹, souligne trois éléments définitoires de notre structure dite contradictoire « P-nonP » :

(1) *aux dires du médecin de la C. / j'avais une fissure // aux dires de la jeune fille interne d'en bas // j'avais une fissure et au fil des jours qui se passent / finalement j'avais pas de fissure*

On remarque tout d'abord la répétition de « *j'avais une fissure / j'avais une fissure* », segment finalement répété et nié « *j'avais pas de fissure* ». Nous remarquons également la répétition de l'introducteur du discours rapporté « *aux dires de* » qui pose le cadre d'une narration orale. Et enfin nous constatons la présence de coordonnants ou d'adverbiaux comme « et », « au fil des jours », « finalement » délimitant l'espace et la temporalité du cadre.

Or, bien qu'elles présentent des réalisations du type *P, non P* en langue, ces structures ne s'interprètent jamais comme des énoncés contradictoires, logiquement parlant. Elles surgissent en effet toujours dans des dispositifs énonciatifs particuliers. On pourra se demander quels sont ces dispositifs qui accompagnent la portée de la négation et son foyer.

En partant du principe que la contradiction logique se schématise par *A / non-A* et que dans la communication l'auto-contradiction est exclue par le principe de cohérence (les maximes de Grice, et notamment la maxime « avoid ambiguity »), nous postulons que nous avons pourtant besoin de rapporter la contradiction dans nos discours. Dans ce cas, comment le locuteur prend-t-il en charge deux propositions paradoxales ? Quel effet produit cette structure dans l'énonciation et la communication ?

¹ Corpus réalisé dans le cadre d'une enquête sociologique auprès de patientes hospitalisées en long séjour.

La contradiction n'existe donc pas formellement dans le discours (sauf dérapage logique considéré alors comme un déraisonnement), mais elle est pourtant racontée. Le locuteur utilise alors tout un dispositif narratif pour encadrer cette singularité énonciative en se distanciant d'une proposition P1 pour mieux prendre en charge une proposition P2 dans son propre discours. Notre observation montrera le rôle déterminant de la situation d'énonciation, de marqueurs temporels ou spatiaux et de certains connecteurs, dans la prise en charge (ou non) d'une énonciation contradictoire *P, non P*. Intervenant sur la chaîne discursive, ces éléments (soulignés dans les exemples proposés ici) engendrent des paliers énonciatifs distincts, et créent une « polyphonie externe stricte » ou « non-strict » selon la terminologie de Nølke (1994) qui, selon les cas, lève, annule ou réévalue la contradiction apparente.

(2) d'un côté je me dis / plus tard / **je vais peut-être arriver à laisser les choses de côté** / et d'une autre façon je me dis non

(3) et ils ont pensé que **c'était du liquide amniotique** et en fait ça n'en était pas

Dans cette mise en scène de la contradiction, la négation joue un rôle primordial puisque c'est elle qui gouverne le renversement sémantique des propositions. C'est pourquoi il faudra interroger le type de négation polémique impliquée dans et par ces structures et définir le renversement des points de vue opéré. La négation corrobore-t-elle une tournure argumentative ou bien simplement rhétorique ? Quel est le rapport entre négation et contradiction dans le discours oral spontané ? Au niveau pragmatique, ne serait-il pas plus pertinent de parler de réfutation intrapropositionnelle plutôt que de contradiction ?

A partir d'une description syntaxique et systématique d'énoncés consistant en deux propositions successives, l'une affirmant ce que l'autre nie (ou vice-versa), nous verrons dans quelle mesure l'aporie logique de telles structures, si elle existe en langue, est dépassée en discours et qu'une véritable mise en scène de la contradiction orchestrée par la négation organise ces énoncés polyphoniques.

Références bibliographiques :

Allouche V., (1994), "Négation, signification et stratégies de parole", *Langue française* 94, "Les négations", Larousse, p. 68-79.

Attal P., (1971), « Négation de phrase et négation de constituant », *Langue Française* 12, p. 98-111.

Culioli A., (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation – Opérations et représentations*, Paris / Gap, Ophrys.

- Danjou-Flaux N.**, (1979), « Propositions pour une définition de *au contraire*. Réflexions sur un opérateur d'antonymie discursive », in *Modèles Linguistiques*, Tome 1, Volume 2, Presse Universitaire de Lille III, p. 61-95.
- Drouet G.** (thèse en cours), « la contradiction : fonctionnement et analyse dans le discours », sous la direction de Marie-Claude Le Bot, Université Rennes 2 Haute Bretagne.
- Ducrot O.**, (1973b), « Le rôle de la négation dans le langage ordinaire » in *Le preuve et le dire*, Paris, Mame, 117-131.
- Ducrot O. et Schaeffer J-M.**, (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.
- Gaatone D.**, (1971), *Etude descriptive du système de la négation en français*, Genève, Droz.
- Landheer R. et Smith P. J.** (1996), « Le paradoxe, un mécanisme de bascule », in *Le Paradoxe en linguistique et en littérature*, Droz, Genève, p.91-116
- Larrivée P.**, (2001), *L'interprétation des séquences négatives, Portée et foyer des négations en français*, Editions Duculot, Bruxelles.
- Moeschler J.**, (1982), *Dire et Contredire, Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Peter Lang, Francfort /M.
- Muller C.**, (1991), *La négation en français, syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Droz, Genève.
- Nølke Henning**, (1992), « NE...PAS : négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation. » *Langue Française* 94, p. 48-67.
- (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- (1994), « La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels *il semble que* et *il paraît que* », *Langue Française* 100, p.84-94.
- (2000) (avec Michel Olsen) : « POLYPHONIE : théorie et terminologie ». *Polyphonie – linguistique et littéraire 2* (De skandinaviske polyfonister), p. 45-171.
- (2001), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- (2002) « La polyphonie comme théorie linguistique », in: Marion Carel (éd.) : *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, p. 215-224.
- Riegel M., Pellat J-C., Rioul R.** (1994), *Grammaire Méthodique du Français*, Quadrige, PUF, Paris.
- Tutescu M.** (2005), « L'argumentation, introduction à l'étude du discours », deuxième édition revue, ebooks.unibuc.ro/lils/MarianaTutescu-Argumentation, édition de l'Université de Bucarest.

Introduction : La théorie des oppositions contemporaine

Peu de travaux ont été entrepris dans l'histoire de la logique au sujet de la théorie des oppositions : on ne trouve guère que les textes anciens d'Aristote puis, bien après, les ouvrages de la seconde moitié du 20^e siècle des philosophes français Augustin Sesmat et Robert Blanché. La discrétion certaine de ces travaux est sans doute due à l'insistance de la discipline logique sur le concept de *conséquence*. Dans la mesure où les oppositions ne visent pas le même sujet d'étude, leur étude ne semble pas pouvoir intéresser quiconque porte avant tout son attention sur ce concept de conséquence logique.

Malgré ce contexte négatif, un programme de recherche récent prétend montrer malgré tout l'importance du concept d'opposition pour la logique en général : à la suite de la thèse de doctorat de Moretti 2009, un groupe interdisciplinaire de chercheurs (logiciens, philosophes, linguistes, psychologues, mathématiciens, ingénieurs) a trouvé dans la théorie des oppositions un cadre de démonstration qui insiste sur le concept fondamental de négation. Située entre la définition logique des formules et la présentation géométriques des oppositions, la théorie des *n*-oppositions de Moretti (ou « *N*-Opposition Theory » : N.O.T.) a montré que le carré d'Aristote-Apulée et l'hexagone de Sesmat-Blanché ne sont que deux cas particuliers d'une série indéfinie d'oppositions caractérisées par leur complexité structurelle et leurs propriétés sémantiques. L'article présenté sera l'occasion d'illustrer une des innovations issues du groupe N.O.T.

1 Une théorie des opposés

Cette innovation est la construction d'un opérateur d'*opposé*, constitutif de la relation générale d'opposition et qui fonctionne à la manière d'une négation locale. L'origine de cet opérateur remonte à deux travaux de logique, passés relativement inaperçus au milieu du 20^e siècle : l'analyse du Groupe INRC de Piaget 1972, ainsi que la théorie de la quaternarité de Gottschalk 1957. Bien que Blanché 1966 ait fait mention de ces deux références, celui-ci ne semble pas avoir aperçu la portée théorique de leurs travaux et s'est contenté de noter les différences et erreurs qui figuraient dans le cas des oppositions des connecteurs logiques.

Dans le cas du Groupe INRC de Piaget, la construction d'un opérateur d'opposé procède de la façon suivante : dans le cadre des oppositions entre connecteurs logiques, une proposition complexe de type $p\#q$ (où # est un connecteur binaire reliant deux propositions atomiques p et q) peut être reformulée sous la forme d'une forme normale disjonctive $\mathbf{A} = \langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle$, où chaque *constituant* de base $\mathbf{a} \in \{ \mathbf{a}_1, \mathbf{a}_2, \mathbf{a}_3, \mathbf{a}_4 \}$ symbolise une réponse affirmative ($\mathbf{a} = 1$) ou négative ($\mathbf{a} = 0$) à une question sémantique correspondante : $\mathbf{q}_1 = \langle v(p) = v(q) = \text{vrai} ? \rangle$, $\mathbf{q}_2 = \langle v(p) = \text{vrai} \text{ et } v(q) = \text{faux} ? \rangle$, $\mathbf{q}_3 = \langle v(p) = \text{faux} \text{ et } v(q) = \text{vrai} ? \rangle$, $\mathbf{q}_4 = \langle v(p) = v(q) = \text{faux} ? \rangle$. C'est sur la base de ce jeu de questions-réponses sémantique que les 16 connecteurs de la logique classique sont constitués. Nous appellerons « code sémantique » l'ensemble des quatre constituants ordonnés $\langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle$ qui permettent d'identifier une proposition complexe classique. Un exemple de code sémantique est celui de la proposition disjonctive $p \vee q : \langle 1000 \rangle$, dont le seul constituant affirmatif signifie que p et q doivent être vraies toutes les deux lorsqu'elles sont connectées par une conjonction.

L'aspect innovant de ce travail réside dans les opérateurs qui permettent de transformer une des 16 connexions classiques en une autre proposition complexe. Si l'on symbolise par x' la réponse négative à une question posée relativement à un constituant x , telle que $(1)' = 0$ et $x'' = x$, les quatre opérateurs I, N, R, C de Piaget procèdent comme suit sur un code sémantique initial :

Opération	Symbolisme	Transformation
IDENTITE	$I(\langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle) = \langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle$	\emptyset
INVERSION	$N(\langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle) = \langle (\mathbf{a}_1)'; (\mathbf{a}_2)'; (\mathbf{a}_3)'; (\mathbf{a}_4)' \rangle$	Inversement
RECIPROCITE	$R(\langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle) = \langle \mathbf{a}_4; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_1 \rangle$	Permutation
CORRELATION	$C(\langle \mathbf{a}_1; \mathbf{a}_2; \mathbf{a}_3; \mathbf{a}_4 \rangle) = \langle (\mathbf{a}_4)'; (\mathbf{a}_3)'; (\mathbf{a}_2)'; (\mathbf{a}_1)' \rangle$	Inversement + Permutation

Si l'on applique par exemple la relation de réciprocity R à la proposition conjonctive $p \wedge q$, on obtient l'opération $R(p \wedge q) = R(\langle 1000 \rangle) = \langle 1110 \rangle = (p \vee q)$.

Oppositions et opposés sont complémentaires :

- les premières sont des relations binaires $R = \mathbf{Op}$ entre deux propositions opposées quelconques A et B , symbolisées par $\mathbf{Op}(A, B)$;
- les seconds sont des opérateurs unaires appliqués à une proposition quelconque A et dont le résultat est une proposition opposée B , symbolisés par $\mathbf{O}(A) = B$.

La théorie des opposés (N.o.T.) est donc à la théorie des oppositions (N.O.T.) ce que la logique des prédicats du premier ordre est à la logique des propositions d'ordre zéro : elle représente une analyse interne des modes de constitution des oppositions, telle que $\mathbf{Op}(A, B) = \mathbf{Op}(A, \mathbf{O}(A))$.

L'intérêt *logique* des codes sémantiques est qu'ils montrent la relation de conséquence logique comme une relation d'opposition particulière : comme l'avait remarqué Blanché 1966, q est la conséquence logique de p si son code sémantique contient plus de réponses affirmatives et si toutes les réponses affirmatives de p apparaissent dans q . Ainsi, $p \vee q$ est une conséquence logique de $p \wedge q$ puisque son code sémantique $\langle 1110 \rangle$ contient plus d'affirmations que le code sémantique de la conjonction, $\langle 1000 \rangle$, et la réponse affirmative du code sémantique de la conjonction apparaît dans le code sémantique de la disjonction. A partir de cette formulation algébrique des modes opposés, il est possible d'étendre à la fois les opérations de Piaget et la relation de conséquence logique de Blanché : les quatre opérations « totales » de Blanché procèdent uniformément sur tous les constituants d'un code sémantique, mais rien n'interdit *a priori* de concevoir des opérations partielles ou la permutation (de x_1x_2 à x_2x_1) et l'inversement (de x à x') s'appliquent à certains constituants seulement. L'introduction d'opérations partielles rend compte notamment de la distinction marquée par Pellissier 2008 entre des oppositions *fortes* et *faibles* : l'hexagone de Blanché est un cas particulier d'hexagone fort où le contraire E du côté A est obtenu par permutation totale des constituants du code sémantique de A. Mais d'autres ensembles d'oppositions sont imaginables et peuvent être définis rigoureusement par le biais des opérateurs d'opposés et de leurs différents modes opératoires. La théorie initiale des connecteurs logiques peut être mise entre parenthèses lorsqu'il s'agit de définir des oppositions générales et leurs opposés constitutifs : Smessaert 2009 a montré ainsi que nos codes sémantiques permettent de construire les différents types d'oppositions logiques modales héritées de Béziau 2003.

L'intérêt *linguistique* d'une théorie des opposés est la définition mathématique des constructions lexicales dynamiques, telles que « contredire ». La contradiction peut être présentée comme le résultat d'une opposition entre un locuteur qui affirme une proposition A et un interlocuteur qui le contredit et y oppose la proposition B . Un fait linguistique intéressant est qu'il ne semble pas exister d'expressions consacrées aux autres types d'opposition : le sens de l'acte de « contrarier » diverge sensiblement de la relation de contrariété, d'autant plus que la fonction de réciprocity correspondante produit aussi bien des relations de contrariété que de subcontrariété. Il existe néanmoins une confusion courante

entre les actes de contredire, de contrarier et de s'opposer simplement, et nous étudierons ces différences oppositionnelles dans le cadre de N.O.T.

2 Application linguistique des opposés : les adverbes aspectuels

Nous illustrerons le fonctionnement linguistique des opposés avec le cas des *adverbes aspectuels* de Löbner 1989, c'est-à-dire la famille des adverbes exprimant une certaine durée de l'action verbale (« encore », « déjà », « ne ... plus », etc.). A la suite de travaux similaires réalisés en logique multivalente par Rogowski 1964 et Wajszczyk 1995, nous montrerons qu'il est possible de caractériser ces marqueurs temporels par des foncteurs comparables aux opposés et dont l'opération consiste à modifier l'instant d'énonciation. Le résultat est un ensemble d'opérateurs opposés appliqués à des codes sémantiques dont les constituants symbolisent un ensemble ordonné d'instant du temps.

Conclusion : une théorie algébrique de la négation

Les recherches entreprises par le groupe N.O.T. aspirent ensemble à une analyse formelle du concept de négation, que ce soit dans le cadre logique des constantes logiques ou dans le contexte linguistique des modes d'opposition au sein d'une communication. L'article soumis ici tient à insister sur trois caractéristiques majeures de N.O.T. :

- l'utilisation de codes sémantiques permet de donner à chaque type d'opposition un statut logique égal à celui de l'opposition contradictoire ; la contradiction est le seul opérateur logique concevable au sein de la logique moderne héritée de Frege et Russell, mais notre algèbre des questions-réponses montre que la relation de contrariété peut être exprimée notamment aussi bien par le biais d'un opérateur récursivement défini
- le jeu de questions-réponses permet de montrer comment se forment les oppositions au sein d'un discours réglé ; l'acte de contredire manifeste l'aspect *dynamique* qu'une théorie des opposés apporte au cadre initial des oppositions
- négation et opposition sont les deux concepts fondamentaux de notre approche constructive de la logique, dans laquelle la signification d'un discours repose sur des règles de transformation et non sur une règle de préservation de la vérité ; vérité et conséquence sont définies sur la base de ces deux concepts, perdant ainsi leur statut de notions logiques fondamentales.

Références

- Béziau 2003 : « New light on the square of opposition and its nameless corner », *Logical Investigations* **10**(2003), 218-233
- Blanché 1966 : *Structures Intellectuelles*, Vrin, Paris
- Moretti 2009 : *The Geometry of Logical Opposition*, these de doctorat, Univ. Neuchâtel.
- Gottschalk 1953 : "The Theory of Quaternality", *The Journal of Symbolic Logic* **18**, 193-196
- Löbner 1989: "German 'Schon - Erst - Noch'-: An Integrated Analysis", *Linguistics and Philosophy* **12**, 167-212
- Pellissier 2008: "'Setting' n-opposition", *Logica Universalis* **2**, 143-153.
- Rogowski 1964: "Directional logic and Hegel's thesis on the contradict of change", *Studia Filozoficzne* **6**, 3-39
- Piaget 1972: *Traité de logique opératoire* (2^e édition, 1^e édition de 1949).
- Smessaert 2009: "On the 3D visualization of the logical relations", *Logica Universalis* **3**, 212-231.
- Turzynski 1990: "The Temporal Functors in the Directional Logic of Rogowski – Some Results, *Bulletin of the Section of Logic* **19**, 30-32
- Wajszczyk 1995: "The logic of dichotomic changes", *Bulletin of the Section of Logic* **24**, 89-97

Charlotte SCHAPIRA

DISTINGUO, CONCEDO, NEGOT. La réfutation par *distinguo*

ANGELIQUE

[...] *la grande marque d'amour, c'est d'être soumis aux volontés de celle qu'on aime.*

THOMAS DIAFOIRUS

Distinguo, mademoiselle: dans ce qui ne regarde point sa possession, concedo ;

mais dans ce qui la regarde, nego.

Molière, *Le Malade Imaginaire*, II, 6

La plupart des dictionnaires donnent du *distinguo* une définition qui, le plus souvent, reflète le sens courant du mot en synchronie: "Action d'énoncer une distinction dans une argumentation: cette distinction" (*Petit Robert*). Avec la mention "familier" ou dans un sens péjoratif, le mot est présenté comme synonyme de "argutie" (*Larousse* 1965¹): "Distinction (excessivement) subtile" (*TLF*); et, en effet, le vocable est souvent accompagné de l'adjectif "subtil", avec lequel il présente, en discours, une manifeste affinité (cf. le *Grand Larousse* 1972² - "Distinction fine, argutie": *Des distinguos subtils*).

« Je les appelle clochards parce qu'il faut bien leur donner un nom [...]. Mais s'il en est besoin d'autres, SDF, sans abri, routards ou grands exclus feront tout aussi bien l'affaire. [...] D'aucuns voudraient instaurer de *subtils distinguos*, **hiérarchiser, ranger, botaniser**. Combattre enfin à l'aide de spécieuses catégories, la sourde et angoissante anomie de ce milieu » (Patrick Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris: Plon (coll. Terre Humaine), 2001, p. 12).

(Le juge) doit évaluer si les preuves qui ont été produites [...] suffisent pour conclure à la culpabilité de l'accusé. Les soupçons et le constat de culpabilité **ne peuvent être traités comme une seule et même chose**. [...] Recevables sur un plan théorique, *ces subtils distinguos* deviennent rapidement spécieux à l'épreuve de la pratique. (Sébastien Van Drooghenbroeck *La Convention européenne des droits de l'homme. Trois années de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme 1999-2001*, Larcier, 2003, p. 61)

D'autres dictionnaires, cependant, signalent aussi que le *distinguo* est un "terme d'argumentation scolastique signifiant 'je distingue' et qu'il est employé en rhétorique afin d'indiquer que, dans une proposition, l'on accorde une partie (*concedo*) et nie l'autre (*nego*)" (Littré, *Larousse*). Le principe de la stratégie argumentative à *distinguo* est d'introduire dans un mécanisme binaire une négation située toujours en deuxième position, et constituant le temps fort d'un rapport dans lequel le premier élément est le temps faible. Le *distinguo* se rapporte à une proposition, exprimée (cf. la citation fameuse de Molière en exergue) ou impliquée en discours:

Prémisse (impliquée): **Tout** homme est capable de **tous** les excès, par amour.

Distinguo:

Un **honnête homme** peut être amoureux comme un fou (*concedo*) mais non pas comme un sot (*nego*). (La Rochefoucauld, *Maximes*, 353)

¹ *Larousse* 3 vol., 1965 t.1

² *Grand Larousse de la langue française*, 7 vol., 1972, t.2.

Le terme "proposition" dans la définition ci-dessus doit être entendu dans son sens logique et non dans le sens grammatical. En effet, le *distinguo* peut dépasser le cadre de la phrase et s'appuyer sur des unités discursives plus complexes. Ainsi, dans un compte-rendu du livre de N. Purcell: *Hadrian's Empire* (TLS, 25/11/2005), les auteurs mentionnent l'opinion commune, soutenue aussi par Purcell, selon laquelle l'histoire n'offre que très peu d'informations sur le caractère d'Hadrien. Tout en souscrivant à cette opinion, les auteurs du compte-rendu opèrent le *distinguo* suivant:

"Cependant, malgré une personnalité essentiellement évasive (*concedo*), aucun autre empereur romain ne nous a laissé une telle abondance d'écrits originaux (*nego*)".

Tout en constituant du point de vue rhétorique des phénomènes très différents, les deux sens du terme mentionnés par les dictionnaires présentent cependant un commun dénominateur: ils refusent l'amalgame et divisent, par conséquent, une assertion, un argument, un raisonnement, en ses parties constituantes – idées, concepts ou catégories – dont une ou plusieurs sont acceptées, alors qu'une ou plusieurs autres sont rejetées. Comme la négation en deuxième position sert à orienter le discours, l'effet rhétorique du *distinguo* est une réfutation, certes partielle mais non moins ferme pour autant, de l'argument de l'opposant (cf., en effet, la définition du *distingo* (sic) dans le *Dictionnaire Universel* de Furetière³: "Terme d'Escole dont on se sert pour se défaire d'un argument").

Une caractéristique essentielle de l'argument à *distinguo* est sa nature par excellence dialogique. Inséré par définition dans un dialogue réel ou feint, le *distinguo* reprend l'argument de l'opposant, en y cernant, d'une part, ce qui peut faire l'objet d'un consensus et, d'autre part, en focalisant le point précis que le locuteur tient à réfuter. Les avantages argumentatifs, considérables, de cette stratégie ont été, au XVIIe siècle, signalés et soulignés par Pascal, qui s'en est lui-même servi avec une grande efficacité dans *Les Provinciales*. Dans le chapitre "Pensées sur l'esprit et sur le style" des *Pensées*, on trouve le conseil suivant:

"Quand on veut reprendre avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fautive. Il se contente de cela car il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés [...]"

La technique est encore plus habile si le dialogue est simulé (comme dans la maxime de La Rochefoucauld ci-dessus), le premier membre du *distinguo* étant attribué à un interlocuteur virtuel, auquel on feint de concéder un point, afin de mieux en réfuter un autre. Par un effet de polyphonie, le locuteur anticipe l'argument de son opposant, en extrait les parties jugées fautes ou fallacieuses qui, seules, sont niées.

Le but du présent travail est d'étudier la réfutation au moyen du *distinguo*, son expression linguistique et son fonctionnement argumentatif.

³ *Dictionnaire Universel*, 1690, Genève: Slatkine Reprints, 3vol., 1970.

Bibliographie

- Angelelli, Ignacio, 1970, "The Techniques of Disputation in the History of Logic," *The Journal of Philosophy* 67, pp. 800-815.
- Fontanier, Pierre, 1968, *Les Figures du discours*, Flammarion: Paris
- Kenny, Anthony, Pinborg, Jan, "Medieval Philosophical Literature", in Kretzmann, Norman, Kenny, Anthony, Pinborg, Jan eds., *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, pp. 11-42
- Jenny Laurent, © 2003, *Dialogisme et polyphonie*
www.unige.ch/lettres/framo/.../dialogisme/index.htm
- Lancrey-Javal, Romain, "Le renversement chez Pascal dans les chapitres des Pensées, une forme-sens "<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/users/ppilard/public/Le%20renversement%20chez%20Pascal.doc>
- Lerat, Pierre, 1984, "Le distinguo dans les maximes de La Rochefoucauld" in *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu*, Paris: J. Vrin, pp.91-94
- MacLean, Ian, 2005, "Montaigne and the truth of the schools", in Langer Ullrich éd., *The Cambridge Companion to Montaigne* (coll. [Cambridge Companions to Philosophy](#)), pp. 142-162
- Ménager, Daniel, 1995, "Montaigne et l'art du distinguo" in *Montaigne et la rhétorique*, Actes du Colloque de St Andrews, 28-31 mars 1992, réunis par John O'Brien, Malcom Quainton et James J. Supple, Paris: Champion, pp. 149-160
- Plantin, Christian, 2005, *L'Argumentation – Histoire, théories, perspectives*, Paris PUF (coll. Que sais-je?)
- Schapira, Charlotte, 1997, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris: SEDES

Assertion préalable, discours rapporté et réfutation. Le cas de Pensées philosophiques de Diderot

Nous nous proposons d'étudier le lien du phénomène de discours rapporté (désormais noté DR) et de celui de réfutation, dans les *Pensées philosophiques* de Diderot, nous situant ainsi dans un cadre plutôt stylistique.

L'acte de DR fait bien sûr partie intégrante de l'acte de réfutation, en ce que cette dernière se définit comme un « acte réactif » à une assertion qui lui est préalable (Moeschler : 1982). Cette assertion doit donc être rapportée, prise en charge dans le discours de celui qui réfute, afin d'être mise à distance voire invalidée. Alain Berrendonner (1977) note d'ailleurs que, dans un contexte de réfutation, toute parole qui est rapportée par un locuteur et qui est attribuée à un tiers l'est pour être réfutée dans le même temps : dire : *X a dit que P*, c'est le plus souvent signifier que *P* est faux.

Les *Pensées philosophiques*, datées de 1746, sont un essai de Diderot fait d'aphorismes et dans lesquelles il dénonce, bien qu'il ne soit pas encore franchement tourné vers l'athéisme, la morale douteuse prônée par la religion catholique telle qu'elle s'exerce à l'époque en France. A priori, l'essai n'est pas vraiment le lieu idéal pour l'étude de la polyphonie, il s'agirait d'un genre plutôt monologique dans lequel on n'entendrait que la voix de l'auteur. Mais ce serait méconnaître le caractère essentiellement dialogique de l'œuvre de Diderot. Dans les *Pensées philosophiques*, beaucoup de voix non identifiées (le plus souvent représentées par un ON), la voix du peuple, la voix de différentes figures d'intolérance se font entendre : la voix de l'autre, qui constitue une véritable *doxa*, est donc bien présente et constitue même une sorte de toile de fond sur laquelle (ou plutôt contre laquelle) la voix philosophique s'élève. Diderot prend la parole, mais il la prend contre d'autres.

Différentes pistes pourront ainsi être abordées :

- Nous nous intéresserons à la détermination des locuteurs des *Pensées philosophiques* et nous étudierons la caractérisation de leurs figures. En quoi la dénomination linguistique de ces locuteurs est-elle déjà un acte de la réfutation, qui va plus loin que le simple argument *ad hominem* ?

- Nous interrogerons la fonction réfutative du DR. La réfutation est souvent étudiée dans le cadre de l'analyse conversationnelle : les assertions préalables sont présentes et leur réfutation peut être étudiée en fonction de leur forme et contenu. Dans les *Pensées philosophiques*, le réfuté est absent, et les assertions préalables qui lui sont attribuées sont prises en charge directement, de manière toute subjective, par celui qui les réfute. Elles sont

donc déjà manipulées, détournées en vue de la réfutation, et le DR apparaît ainsi comme cette construction fictive, véritablement stratégique, qui permet la plus efficace des réfutations.

Le discours cité, fantôme de l'assertion préalable (altérée qu'elle est dans le discours de celui qui réfute), est enchâssé dans le discours citant de celui qui réfute, qui constitue un véritable étau pour l'assertion préalable. La question sera ensuite de savoir si le DR est un acte de pré-réfutation (en ce qu'il met en scène l'assertion préalable) ou s'il fait déjà partie de l'acte de réfutation. Y a-t-il une véritable différence entre les deux énoncés suivants : *X prétend que P. Or P est faux* et *X prétend que P* ? Si la réfutation, dans le premier cas, est explicite (grâce au lexème *faux*), elle se loge de façon implicite dans le verbe *prétendre* dans le deuxième cas. Il reste que le parti pris réfutatif s'exerce dès l'acte de report.

- L'étude des verbes de parole introduisant le DR nous permettra par ailleurs d'envisager la façon dont la voix des ennemis est représentée : *crier, déclamer, assurer*, par exemple, ne sont pas des verbes qui, a priori, dénotent l'idée de parole fautive. Encore une fois, les analyses d' A. Berrendonner précisent que tout verbe de parole, à partir de moment où il concerne un sujet désignant le tiers, peut dénoter l'idée d'erreur ou de fausseté ; mais il est intéressant de voir que, dans les *Pensées philosophiques*, ce sont toujours les voix se caractérisant par un certain volume sonore et/ou par une assurance qui sont contredites, si bien que les verbes précités finissent par signifier l'idée d'erreur et de fausseté. Car plus la voix hausse le ton et est sûre d'elle-même, plus elle s'impose en somme, plus elle mérite qu'une autre voix la remette en question. La réfutation s'exercerait ainsi à double niveau : elle ne concernerait pas seulement l'énoncé, mais également l'énonciation. C'est autant le dit que le dire qui est mis à distance par le philosophe Diderot : il conteste à la fois un contenu et une épistémologie.

- Nous nous intéresserons également aux différents types de DR, car il apparaît que le locuteur ne choisit pas au hasard la façon dont il va rapporter les paroles de l'adversaire (voir les travaux de Authier-Revuz, Rosier, etc.). Il s'agira d'observer l'espace de parole réservé à ceux qui sont réfutés. L'homogénéité discursive permet au discours citant d'orienter totalement le discours cité dans le sens voulu. L'hétérogénéité permet de montrer l'altérité du propos contesté, une altérité souvent dénoncée au niveau du ton employé, qui souvent ne convient pas non plus.

Nous finirons par nous interroger sur le statut de l'assertion préalable prise en charge par le DR pour être réfutée. Manipulée, transformée, elle n'est plus qu'un fantôme de celle qui a été réellement prononcée par l'adversaire. La typologie des DD qui ne renvoient pas à une

situation d'énonciation, proposée par Coco Norén (2004), est véritablement éclairante : elle met en lumière le fait que le type de DR censé être le plus fidèle est en réalité une construction de la part du rapporteur. La pensée reproduite ci-dessous est un exemple de ce que Coco Norén appelle le DD itératif :

Rien n'est plus capable d'affermir dans l'irrégion, que de faux motifs de conversion. On dit tous les jours à des incroyables : « Qui êtes-vous pour attaquer une religion que les Paul, les Tertullien, les Athanase, les Chrysostôme, les Augustin, les Cyprien, et tant d'autres illustres personnages ont si courageusement défendue ? Vous avez sans doute aperçu quelque difficulté qui avait échappé à ces génies supérieurs ; montrez- nous donc que vous en savez plus qu'eux ; ou sacrifiez vos doutes à leurs décisions, si vous convenez qu'ils en savaient plus que vous ». Raisonement frivole. Les lumières des ministres ne sont point une preuve de la vérité d'une religion.

C'est ici un discours d'intolérance, prononcé *tous les jours*, qui est stigmatisé dans cette fiction de DD, en vue de sa réfutation. Ce n'est point la parole telle qu'elle aurait été effectivement prononcée qui est réfutée, mais bien l'idée qui se dégage de cette parole et de celle qui lui ressemble. Car n'est-ce pas là le propre de toute réfutation ? On ne réfute pas vraiment des propos, mais plutôt les significations profondes qui se cachent derrière eux, les valeurs auxquelles ils se rapportent. La réfutation, sans toujours dériver vers le procès d'intention, cherche le plus souvent plus loin que la parole.

Bibliographie

AMOSSY Ruth et MAINGUENEAU Dominique, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003

AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2006

ANGENOT Marc, *La Parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, collection « Langages et sociétés », 1982

ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga, 2003

APOTHELOZ Denis, BRANDT Pierre-Yves et QUIROZ Gustavo, « Champ et effets de la négation argumentative : contre-argumentation et mise en cause », *Argumentation* 6, 1992, p. 99-113

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* n° 26, p.91-151, 1982

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », dans *Langages* n° 73,

1984

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* n° 17, p.1-88, 1978

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* n° 55, 1992, p.38-42, 1992 et n° 56, p.10-15, 1993

BERRENDONNER Alain, « Le fantôme de la vérité. Questions sur l'assertion », *Linguistique et sémiologie 4 (L'illocutoire)*, pp. 127-160, 1977

BRANDT Pierre-Yves, APOTHELOZ Denis, « L'Articulation raisons-conclusion dans la contre- argumentation », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 59, 1991

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (sous la direction de), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002

COMBETTES Bernard, « Discours rapporté et énonciation: trois approches différentes », *Pratiques* n° 64, p.111-122, 1989

DOURY Marianne et MOIRAND Sophie, éd., *L'Argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004

DOURY Marianne, *Le Débat immobile*, Paris, Kimé, 1997

DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972

DUCROT Oswald, « Le rôle de la négation dans le langage ordinaire », dans *La Preuve et le dire*, Paris, Mame, pp. 117-131, 1973

DUCROT Oswald et al., *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980

DUCROT Oswald, *Les Échelles argumentatives*, Paris, Les Éditions de minuit, 1980

DUCROT Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, édition de Minuit, 1984

DUCROT Oswald, « Quelques raisons de distinguer 'locuteurs' et 'énonciateurs', dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves III*, p. 19-41, 2001

EEMEREN Frans H. van et GROOTENDORST Rob, *Speech Acts in Argumentative Discussions*, Dordrecht, 1984

EEMEREN Frans H. van, GROOTENDORST Rob, *Argumentation, Communication and Fallacies. A Pragma-dialectical Perspective*, N J et Londres, Lawrence Erlbaum, 1992

EEMEREN Frans H. van et GROOTENDORST Rob, *La Nouvelle dialectique*, Paris, Kimé, 1996

FLØTTUM K., « Les liens énonciatifs : tentative d'une nouvelle typologie », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves III*, p. 67-86, 2001

- FLØTTUM K., « Note sur la problématique des niveaux de l'analyse polyphonique – de la phrase au texte », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves II*, p. 19-31, 2000
- FLØTTUM K., « Polyphonie et typologie revisitée », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves V*, p. 1-38, 2002
- KUYUMCUYAN A., *Diction et mention, Pour une pragmatique du discours narratif*, Bern, Peter Lang, 2002
- LOSIER Gisèle, « Les mécanismes énonciatifs de la réfutation », *Revue québécoise de linguistique*, t. 18, n. 1, 1989
- MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Hachette, 1986
- MAINGUENEAU Dominique, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994
- MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987
- MARNETTE Sophie, « Stratégies du discours rapporté et genres du discours dans la presse contemporaine », dans *Estudios n° 14, Formes et stratégies du discours rapporté : Approche linguistique et littéraire des genres de discours*, p. 127-147, 2003
- MOESCHLER Jacques et AUCHLIN Antoine, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus Lettres », 2000
- MOESCHLER Jacques SPENGLER Nina (de), « Quand même : de la conception à la réfutation », Colloque de pragmatique de Genève, Genève, Université de Genève, 1981
- MOESCHLER Jacques, *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Bern, Francfort M. , P. Lang, 1982
- MOESCHLER Jacques, *Argumentation et Conversation. Éléments pour une analyse du discours*, Paris, Hatier/Didier, 1985
- NIVET Christine, « Le Trajet argumentatif, assertion, raisonnements, lieux communs et réfutation », *La linguistique*, t. 32, n 2, 1996
- NØLKE Henning & OLSEN Michel, « POLYPHONIE : théorie et terminologie », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves II*, p. 45-170, 2000
- NØLKE Henning, « La ScaPoLine 2001 : Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves III*, p. 43-65, 2001
- NORÉN Coco, « Remarques sur la notion de point de vue », dans *Polyphonie – linguistique*

et littéraire, Les polyphonistes scandinaves II, p. 33-44, 2000

NORÉN Coco, « Le discours rapporté direct et la notion d'énonciation », *Le discours rapporté dans tous ses états. Actes du colloque international tenu à Bruxelles du 8 au 11 novembre 2001*, Paris, 2004

OLSEN Michel, « Monophonie », dans *Polyphonie – linguistique et littéraire, Les polyphonistes scandinaves III*, p. 87-106, 2001

PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 5^e édition, 1992

PERELMAN Chaïm, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 1977

RABATEL Alain, « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », dans *Estudios n° 14, Formes et stratégies du discours rapporté : Approche linguistique et littéraire des genres de discours*, p. 33-61, 2003

RABATEL Alain, *Une histoire de point de vue*, Metz, Publications de l'Université de Metz, 1997

REY-DEBOVE Josette, *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978

ROSIER Laurence, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot, 1999